Fribourg (Suisse) 61me année — N° 82 Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION Jeudi 9 avril 1931

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9
Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg
PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. ½ | Le millimètre de hauteur sur une colonne
Suisse . . . . . 10 »
Etranger . . . . 12 »
Réclame . . . . 25 »
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

La conférence des Chequers ajournée. La crise ministérielle roumaine. Les utopies socialistes en Angleterre. Les nationalistes chinois.

La visite du chancelier allemand et du ministre Curtius à Londres est ajournée à la fin juin. Le gouvernement anglais a compris qu'il serait peu séant de tenir des confabulations amicales avec les hommes d'Etat allemands avant la réunion du Conseil de la Société des nations qui sera saisi du malencontreux projet de *Zollverein* germanique. M. Macdonald et M. Henderson ont tenu compte des justes susceptibilités de l'opinion française.

On fait savoir, au surplus, que le projet de la rencontre des Chequers date d'avant la révélation du complot douanier austro-allemand. Le tort du cabinet de Londres a été de ne pas comprendre tout de suite que ce fait nouveau lui commandait de changer ses plans. L'objet primitif de la rencontre des Chequers était la question du désarmement. M. Macdonald voudrait, paraît-il, que la conférence du désarmement se tînt à Londres.

La cabinet britannique se proposait de faire coïncider la signature de l'accord naval avec la présence à Londres du chancelier du Reich et de M. Curtius. Ainsi, M. Briand et M. Grandi se seraient trouvés aux Chequers en même temps que les ministres allemands.

***

M. Titulesco, ambassadeur de Roumanie à Londres, est arrivé à Bucarest pour former le cabinet qui doit succéder à celui de M. Minoresco, démissionnaire.

M. Titulesco réussira-t-il dans cette mission ? C'est possible, mais nullement certain. M. Titulesco, dont on ne sait pas encore s'il entend former un gouvernement de concentration ou un gouvernement de spécialistes, devra, en tous cas, mettre sur pied un cabinet qui soit capable de résoudre les problèmes difficiles qui se posent actuellement pour la Roumanie, et qui soit capable aussi d'inspirer confiance au roi et à la nation.

Si, en fin de compte, M. Titulesco ne vient pas à bout de la tâche dont il a été chargé, la mission de former le cabinet roumain incombera probablement au maréchal Averesco. Mais, comme une telle combinaison ne pourrait pas s'appuyer sur une majorité homogène, le maréchal Averesco se verrait peut-être obligé de gouverner au moyen d'une dictature plus ou moins déguisée.

En présence de ces difficultés, certaines personnes estiment qu'il serait opportun de revenir simplement à la formule de succession des partis. Mais on fait remarquer que la politique tiendra peu de place dans le programme du nouveau gouvernement, qui aura surtout à s'occuper de questions économiques. Ce devra être un gouvernement fort et durable, apte à faire face aux difficultés intérieures et extérieures dont souffre la Roumanie.

La tâche est assurément pénible. A l'intérieur, il faudra liquider les services d'Etat inutiles et, même, tous ceux qui ne sont pas strictement indispensables. Il s'agira donc de réaliser de sérieuses économies qui allégeront le budget et permettront à la Roumanie de remplir ses obligations à l'égard de l'étranger et de faire face aux dépenses inéluctables, celles de l'armée notamment. Surtout, il faut mettre fin au système d'emprunts et d'expédients qui était pratiqué depuis la guerre, en équilibrant les dépenses avec les recettes fiscales normales.

A l'extérieur, il s'agira, pour la Roumanie, de retrouver la confiance d'avant la guerre et d'attirer les capitaux étrangers pour les faire collaborer à la mise en valeur des richesses naturelles du pays.

Enfin, il faudra tenir compte de la situation géographique de la Roumanie, qui met ce pays dans une position économique et politique dangereuse. Par suite du voisinage de la Russie soviétique, la Roumanie doit prendre des précautions non seulement pour pouvoir résister à quelque coup de tête des bolchévistes, mais aussi pour s'assurer, en Europe, des amitiés et des appuis, de façon à pouvoir lutter contre le bolchévisme, quelle que soit la forme, économique ou militaire, que prenne la menace communiste.

Que le nouveau président du Conseil roumain soit M. Titulesco ou le maréchal Averesco, ou un autre, d'urgence, toutes ces tâches devront être exécutées, et tous ces problèmes, résolus.

***

La conférence annuelle de l' « Independent Labour Party » anglais, qui se tient actuellement à Scarborough, dans le comté d'York, a longuement examiné le problème du chômage.

Les orateurs ont critiqué successivement tous les remèdes qui ont été préconisés jusqu'ici par les autres partis. Puis ils se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'une « solution » socialiste qui est, en de nombreux points, pour le moins, utopique : augmentation de la puissance d'achat des classes laborieuses par l'octroi de salaires qui leur permettent de vivre décemment ; subsides spéciaux aux familles nombreuses ; augmentation des allocations de chômage ; augmentation des pensions de vieillesse ; amélioration des services sociaux ; établissement d'une semaine de travail de quarante heures ; instruction élémentaire obligatoire jusqu'à 16 ans ; mise à la retraite de tous les travailleurs de l'industrie à l'âge de 60 ans, avec pension adéquate ; nationalisation de l'agriculture, des banques, ainsi que de l'industrie du textile, des transports, du charbon, de l'électricité, etc.

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée, ainsi qu'une motion qui propose qu'on établisse une commission nationale, dotée de pleins pouvoirs, pour examiner les ressources du pays et préparer un plan de coordination et de contrôle de l'industrie, dans l'intérêt des classes laborieuses.

***

Le chef du gouvernement de Nankin, Tchang Kaï Chek, a convoqué, pour le 5 mai, une Convention nationale, qui doit être élue sous la surveillance des autorités par les Chambres de commerce, les syndicats ouvriers, les universités et diverses organisations civiques. Le rôle de cette Convention sera d'approuver l'œuvre qui a été accomplie depuis trois ans par le gouvernement de Nankin et de voter une constitution qui aura à légaliser l'état de choses actuel.

Tchang Kaï Chek a envoyé dans les provinces des commissions qui devront préparer les élections. Tout candidat défavorable au gouvernement sera, dit-on, écarté. On conçoit que ce mode de faire ne plaise guère aux chefs de la gauche ; ceux-ci furent pourtant les premiers à réclamer une Convention et Tchang Kaï Chek pensait, en réalisant leur vœu, les rallier à sa cause et y rallier du même coup les jeunes, les étudiants notamment, qui éprouvent pour l'aile gauche du Kuomintang une vive sympathie.

D'autre part, l'aile droite du Kuomintang, qui est constituée par l'ancien chef politique du groupe, Hou Han Ming, et par ses amis, est fort irritée de la convocation d'une assemblée qui conférera, en fait, au gouvernement, c'est-à-dire à Tchang Kaï Chek, un pouvoir sans limites.

On conçoit que, dans ces conditions, Tchang Kaï Chek tienne à obtenir d'abord quelques succès d'importance, qui puissent justifier sa dictature.

Mais la lutte contre les communistes n'a pas donné de brillants résultats et les tentatives qui ont été faites en vue de mettre fin à la rébellion des chefs du Kouang-Si, dans la Chine méridionale, ont, jusqu'ici, échoué.

Aussi le gouvernement de Nankin s'efforce-t-il de remporter les succès en questions aux dépens des puissances étrangères.

Le ministre des affaires étrangères, Ouang, est, en effet, engagé actuellement dans d'actives négociations avec les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, dans l'espoir d'obtenir l'abolition de l'exterritorialité avant le 5 mai prochain. Il n'est d'ailleurs pas du tout certain que la Chine arrive à ses fins. Le gouvernement de Washington, notamment, attend de voir ce que fera le gouvernement britannique, et celui-ci paraît devoir garder une réserve parfaite tant qu'on ne connaîtra pas les intentions des Etats-Unis. Cette situation risque fort de s'éterniser.

Le ministère Laval et la situation politique en France

Paris, 7 avril.

Les travaux parlementaires sont suspendus jusqu'au 5 mai. La Chambre et le Sénat sont en vacances et le gouvernement respire, après le vote difficile du budget, en apparent équilibre, accusant même, sur le papier, un excédent des recettes sur les dépenses d'un peu moins de 3 millions.

Ce résultat n'a pas été acquis sans peine, les délibérations de la dernière heure ayant exigé de la part de M. Pierre Laval, président du Conseil, qu'il posât, jusqu'à cinq fois, la question de confiance, au cours de la « navette » traditionnelle. La majorité, à la Chambre, a eu le courage de résister au courant démagogique qui risquait de l'emporter et elle lui a donné gain de cause, ainsi qu'au Sénat, qui s'est refusé à voter quelques-unes au moins des mesures budgétaires les plus contestables et les plus dangereuses pour l'avenir, qui lui étaient présentées. C'est ainsi qu'ont été écartés le rétablissement de l'impôt sur les opérations de Bourse, qu'on avait d'abord jugé nécessaire pour réaliser l'équilibre, et les crédits demandés soit pour les anciens prisonniers de guerre, soit pour l'augmentation des traitements du personnel enseignant, soit pour d'autres catégories de personnes.

Cette dernière affaire a été particulièrement chaude, les instituteurs, qui sont, comme on sait, de grands électeurs, étant en cause. Le gouvernement l'a néanmoins emporté par 304 voix contre 272.

Malheureusement, l'amendement Desbons, sur les conditions dans lesquelles serait accordée la gratuité aux externes des lycées, pour la classe de cinquième, n'a pas survécu à l'opposition du Sénat. La Chambre, après l'avoir rétabli, l'a écarté. On doit le regretter, car il corrigeait quelques-uns au moins des inconvénients de cette mesure si discutable.

M. Pierre Laval est donc sorti vainqueur d'une épreuve dangereuse pour lui et pour son gouvernement. Il le doit, pour une grande part, à l'habileté de sa manœuvre politique. Au cours de la première discussion, devant la Chambre, il a laissé celle-ci, tout en l'avertissant, se livrer à des manifestations de caractère souvent électoral, en votant, quasi à l'aveugle, de nombreuses augmentations de dépenses. Au Sénat, sagesse et prudence ont repris leurs droits. Chose heureuse pour le président du Conseil, ce sont des membres de la gauche de la haute assemblée, c'est-à-dire des radicaux-socialistes, qui ont défendu l'équilibre et refusé des crédits que la situation financière générale ne leur permettait pas de voter.

M. Pierre Laval s'est appuyé sur leur autorité, lorsque le budget est revenu devant la Chambre, pour obtenir d'elle qu'elle revînt en arrière. Du côté de l'opposition, il n'a rien obtenu et l'on a fait, à ses avertissements comme à ses appels, la sourde oreille ; mais la majorité s'est ressaisie et l'a suivi jusqu'au bout, sans défaillance. Sa situation politique se trouve ainsi affermie, en même temps que l'accroissement des dépenses publiques est, momentanément, arrêté. Il n'en faudrait point conclure, cependant, que tout est, absolument, pour le mieux, car le gouvernement a dû promettre à la Chambre de lui présenter des projets de loi spéciaux, sur les diverses questions qui firent l'objet du litige entre les deux Assemblées.

Mais le voilà tranquille pour un mois et le pays doté d'un budget pour un an. A la rentrée, il aura à se prononcer, devant la Chambre, sur les projets d'entente économique austro-allemands, dont la presse française continue de s'alarmer et de dénoncer les inconvénients. Il aura aussi à surveiller le travail auquel va se livrer le Sénat, qui vient de se constituer en Haute-Cour de justice, à la demande de la Chambre, pour se prononcer sur le cas des parlementaires compromis dans les affaires Oustric et qui sont MM. Raoul Péret, Gaston Vidal, René Besnard et Albert Favre.

La Haute-Cour ne commencera à siéger que le 19 mai. Mais, auparavant, la commission d'enquête, qui a suspendu ses auditions de témoins, se sera remise à l'œuvre. Elle s'est ajournée après avoir entendu les dépositions de M. Peugeot et de M. Robert Blum, fils de M. Léon Blum, député socialiste de l'Aude et le véritable conducteur politique du parti socialiste. Il ressort de ces témoignages que M. Robert Blum a bénéficié, comme ingénieur de la maison Peugeot, d'un traitement de faveur, qui lui a été accordé sur la recommandation de M. Oustric ; ce sont les socialistes, par suite, qui se trouvent en ce moment gênés par les investigations de la commission d'enquête, sur l'activité de laquelle, d'ailleurs, les avis sont très partagés. Il est évident que tout fait nouveau mis au jour par elle sert d'aliment aux polémiques des partis politiques. Il est à prévoir que tout cela aura, un jour ou l'autre, son écho à la tribune de la Chambre, sans parler des débats en Haute-Cour, dont il est prudent de ne rien préjuger, tant il est encore malaisé de savoir comment ils tourneront.

Reste M. Herriot, qui a donné sa démission de maire de Lyon, à la suite des événements qu'a racontés la *Liberté*. Qu'adviendra-t-il de sa querelle personnelle avec les socialistes de Lyon et du Rhône ? Dans quelle mesure cette affaire aura-t-elle une répercussion sur les relations des radicaux et des socialistes et par ricochet, sur les ententes électorales de demain ? Il ne semble pas, pour le moment tout au moins, que nous soyons à la veille d'une rupture entre les deux partis, dans l'ensemble du pays. Il est certain que les radicaux, sans cesse « grignotés » par les socialistes, font, depuis plusieurs années, figure de gens dupés. Mais, il n'y a pas, croyons-nous, grande illusion à se faire. Ils resteront, pour la plupart, sinon tous, attachés aux socialistes, même si ces derniers triomphent de M. Herriot, aux élections municipales de Lyon.

Celui-ci, qui aime les gestes symboliques, s'engage, en tout cas, non sans crânerie, dans une dure bataille. Il n'est pas sûr qu'il la gagnera. Ce qui l'est, c'est qu'il déclare avoir subi, au Conseil municipal de Lyon, depuis deux ans, « une situation intolérable ». Ce sont ses propres expressions. Celle que son parti a subie et subit encore, dans maintes circonscriptions, et jusqu'au Parlement, n'est-elle pas parfois presque analogue et les cuisants souvenirs de l'élection de Bergerac ne sont-ils pas dans toutes les mémoires ? Mais qui donc a voulu le Cartel, sinon M. Herriot ?

E. B.

Le mariage du comte de Paris

Palerme, 9 avril.

Le mariage d'Henri de France, comte de Paris, avec la princesse Isabelle d'Orléans-Bragance a été célébré hier matin mercredi, à Palerme. La cérémonie revêtit une grande solennité. Il y avait l'ancienne reine Amélie du Portugal, le prince Charles de Bourbon, sir Reginald Graham, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome. Le cardinal Lavitrano, archevêque de Palerme, a béni les époux.

La crise ministérielle roumaine

Cliché Adam

M. TITULESCO
ambassadeur de Roumanie à Londres, qui a été appelé par le roi Carol pour former le nouveau cabinet roumain.

NOUVELLES DIVERSES

On annonce officiellement que l'état de santé du roi d'Angleterre s'est légèrement amélioré.

— Le roi de Suède venant de Nice est arrivé hier mercredi, à Paris : il a été reçu par le président de la République.

— M. Gaston Doumergue a quitté Paris, hier après midi, pour se rendre à Nice, première étape de son voyage en Tunisie.

— Le conseil des doyens du Reichstag a rejeté les demandes des groupes de l'opposition, tendant à la convocation du Reichstag, pour faire annuler l'ordonnance présidentielle concernant l'ordre public.

— Les troupes gouvernementales de la garnison de Patung (Chine) se sont mutinées ; des troupes d'Itchang ont été envoyées pour réprimer la rébellion.

— Les résultats officiels de l'élection du maire de Chicago seraient : M. Cermak, 667,529 voix ; M. Thompson, 475,613.

Les prochaines élections neuchâteloises

La Chaux-de-Fonds, 8 avril.

Les élections cantonales approchent. Lundi prochain, les listes devront être déposées à la Chancellerie.

Ce n'est pas sans quelque anxiété qu'on voit venir le terme fatal. Que sortira-t-il de l'urne ? Pour l'instant, la situation est des plus confuses.

Tout d'abord, il est certain que la coalition bourgeoise qui amena la défaite de la représentation proportionnelle lors de la dernière votation ne pourra pas se constituer cette fois. Les libéraux et leurs alliés, les démocrates populaires, sont les adversaires déclarés de toute participation socialiste au pouvoir ; ils ont donc décidé de reporter en liste les quatre candidats sortants, soit deux libéraux : MM. Clottu et Borel, un progressiste, M. Renaud, un radical, M. Béguin, et, de plus, le candidat bourgeois que désignera le parti radical pour remplacer M. Henri Calame, démissionnaire. Ce sera probablement M. Guinchard, actuellement conseiller communal à Neuchâtel.

D'autre part, les libéraux ont décidé de demander aux deux autres partis bourgeois de marcher avec cinq candidats.

On connaît déjà l'opinion des progressistes nationaux, qui sont partisans de la participation socialiste et qui déposeront une liste de quatre candidats seulement. Ces quatre candidats, quels seront-ils ? Probablement, MM. Clottu, Borel, Renaud et Béguin, soit les quatre conseillers d'Etat sortant de charge. On ne laisse pas de s'étonner, dans certains milieux, que les progressistes, qui sont au fond de proches parents des radicaux, fassent ainsi en quelque sorte alliance avec les libéraux en mettant sur leur liste deux candidats libéraux contre un seul radical.

Quant aux radicaux, on leur prête l'intention de dresser, eux aussi, une liste de quatre candidats seulement. Bien entendu, ils porteront sur leur liste le conseiller d'Etat sortant, M. Béguin, et le nouveau candidat radical, M. Guinchard. Mais il reste encore trois conseillers bourgeois sortant de charge. Force sera aux radicaux de choisir entre ces trois. On pense généralement qu'ils porteront en liste le conseiller d'Etat progressiste, M. Renaud, et l'un des deux candidats libéraux. Mais lequel ? M. Clottu ou M. Borel ?

Les élections au Conseil d'Etat se font à la majorité absolue. Il faut donc, pour qu'il soit élu, qu'un candidat obtienne les suffrages de la moitié plus un des votes. A supposer qu'il y ait 25,000 votants (que nous décomposerons comme suit : socialistes, 10,000 ; radicaux, 6000 ; libéraux, 5000 ; progressistes, 4000), un candidat, pour être nommé, devrait donc avoir 12,501 voix. Vraisemblablement, il se trouvera trois candidats pour atteindre la majorité absolue : un radical, le conseiller d'Etat sortant, un libéral et un progressiste. Pour trois autres (le nouveau candidat radical, un libéral et un socialiste), il y aura ballottage. Les trois premiers candidats obtiendront probablement 15,000 voix et les trois derniers respectivement 11,000, 9,000 et 10,000. Une nouvelle élection serait donc nécessaire.

Ces chiffres sont hypothétiques. Il est possible, par exemple, que le candidat socialiste obtienne 2000 voix de plus que celles de son parti. Il atteindrait ainsi 12,000 voix. Qui sait si, grâce à la complicité des électeurs bourgeois, il n'obtiendra même pas la majorité ? Le cas est possible également pour le nouveau candidat radical, qui peut compter dès maintenant sur 11,000 voix environ et auquel il ne manquerait que 1,500 voix pour être élu. Par contre, le deuxième candidat libéral (avec 9,000 voix) aurait des chances passablement précaires.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que, devant l'attitude des radicaux et des progressistes, certains libéraux demandent à leur parti de dresser une liste de deux candidats seulement. Il y aurait alors ballottage général et tout serait à recommencer. Cependant, il est peu probable que la majorité du parti libéral se laisse gagner à cette solution extrême.

En attendant, la mésentente qui règne aujourd'hui entre les partis bourgeois pourrait bien profiter aux socialistes et nous ne serions nullement étonné qu'ils obtinssent enfin le siège qu'ils ont si longuement et si impatiemment convoité.

Reste à désigner le ou les candidats socialistes. Les socialistes persisteront-ils à proposer M. Graber ? Il faut s'y attendre. Auront-ils la sagesse de lui adjoindre un second candidat ? C'est la question. Nous ne tarderons pas à le savoir. Les délégués des sections du parti socialiste se réuniront dimanche prochain, à La Chaux-de-Fonds.

Il est vraisemblable que des pourparlers auront lieu encore au cours de la semaine et que les trois partis bourgeois essayeront de se mettre d'accord dans une certaine mesure. Y réussiront-ils ? Il nous paraît que les positions des partis sont trop nettement prises pour qu'une entente puisse intervenir. C'est dommage.

T.

Les élections au Conseil national en Valais

On nous écrit :

Les élections fédérales de l'automne prochain occupent déjà l'opinion valaisanne. Quel sera le résultat de cette consultation populaire ? se demande-t-on. Il est fort difficile d'émettre des prévisions à ce sujet. Actuellement, des six sièges que le recensement de 1920 attribuait au Valais, cinq sont occupés par des conservateurs et un par un représentant du parti libéral-radical. Le nouveau quotient de 22,000 électeurs fait perdre à notre canton le siège supplémentaire auquel il aurait eu droit en vertu de l'accroissement de sa population, de sorte que le nombre de ses députés au Conseil national restera ce qu'il est aujourd'hui.

Tout l'intérêt des élections d'octobre se réduit à ceci : les partis nationaux (conservateur et radical) conserveront-ils leurs positions actuelles ou bien perdront-ils un siège au profit des socialistes ? Pour ce qui concerne le parti radical, il est certain que la situation demeurera intacte. Si le diviseur électoral était resté le même, il n'est pas douteux que les socialistes auraient enlevé le septième fauteuil. Il ne leur manquait, en effet, aux élections de 1928, que 460 suffrages de listes, soit environ quatre-vingts listes, pour ravir le cinquième siège aux conservateurs. Ils espèrent bien, cette fois, y réussir, malgré l'accroissement du diviseur électoral. De ce fait, si leurs effectifs ont progressé dans la proportion de la période 1925-1928, leur espoir d'envoyer un représentant à Berne n'aura pas de peine à se réaliser.

En octobre 1925, radicaux et socialistes avaient apparenté leurs listes ; ces derniers ne tirèrent nul avantage de cet apparentement, qui ne profita qu'aux radicaux, lesquels eurent deux élus au lieu d'un seul qu'ils eussent eu sans l'apparentement. En 1928, les socialistes ne renouvelèrent pas l'expérience de 1925 et marchèrent seuls au scrutin, qui faillit d'ailleurs leur être favorable ; mais les radicaux perdirent le siège enlevé aux conservateurs grâce à l'apparentement.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur l'état des forces de chaque parti politique aux élections fédérales (Conseil national) depuis 1919.

Elections de 1919 : liste conservatrice : 115,954 suffrages de listes ; liste libérale-radicale : 37,227 ; liste socialiste : 11,030 ; élus : 5 conservateurs, 1 radical.

Elections de 1922 : conservateurs : 110,133 suffrages de listes ; radicaux : 37,257 ; socialistes : 14,032 ; élus : 5 conservateurs, 1 radical.

Elections de 1925 : conservateurs : 116,953 ; radicaux : 39,044 ; socialistes : 15,575 ; élus : 4 conservateurs, 2 radicaux (grâce à l'apparentement).

Elections de 1928 : conservateurs : 123,473 suffrages de listes ; radicaux : 34,488 ; socialistes : 24,234 ; élus : 5 conservateurs, 1 radical.

On remarquera que, des trois partis en présence, le socialiste enregistre la plus forte progression. De 1922 à 1925, il est resté à peu près stationnaire ; mais, en 1928, il a fait un bond de 1500 voix environ, tandis que le parti conservateur ne gagnait qu'un millier de suffrages. Quant au parti libéral-radical, après avoir marqué une avance en 1925, il est sorti amoindri de la lutte de 1928, avec 34,488 listes au lieu de 39,044.

Les radicaux tessinois et le fascisme

On nous écrit :

La *Luce*, bulletin mensuel de la colonie socialiste italienne du Tessin, a publié un article, signé par l'ancien député socialiste italien Angelo Tonello, dans lequel celui-ci accusait le parti radical tessinois d'avoir reçu, de MM. Bosetti, Franzi, Badaracco et d'autres fascistes notoires, des sommes d'argent considérables pour l'aider à lutter contre le socialisme à l'occasion des élections pour le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat en janvier passé.

Le signataire de l'article se déclarait prêt à soutenir en justice ses affirmations.

L'accusation est grave. Le journal du parti conservateur, en la relevant, souhaite au parti libéral-radical d'en pouvoir démontrer la fausseté.

Le comité de ce parti annonce une action judiciaire contre M. Tonello.

Un nouveau tunnel sur la ligne du Saint-Gothard

A la suite des éboulements du val d'Arbédo, les Chemins de fer fédéraux ont fait le projet de construire un tunnel pour mettre la ligne à l'abri. La compagnie de la ligne du Val Mesocco désire utiliser également ce tunnel afin de pouvoir entrer immédiatement à la gare de Bellinzone. Dans ce cas, le tunnel devrait avoir trois voies.

Les Chemins de fer fédéraux posent comme condition que la compagnie de Mesocco, les Chemins de fer rhétiens et le canton des Grisons se chargent du surcroît des frais. Des négociations sont en cours.

Nouvelles financières

Le trust des allumettes suédoises

Le bénéfice net de la compagnie d'allumettes suédoises Kreuger et Toll, à Stockholm, s'élève, pour l'exercice 1930, à 122,348,054 couronnes, contre 108,563,918 couronnes l'année précédente. Sur ces 122 millions, 90 millions proviennent de recettes fixes et 32 millions de transactions commerciales diverses. Le conseil d'administration propose de répartir un dividende de 30 %.

Le déclin de la population jurassienne

M. le Dr Lorenz, dans l'étude sur le mouvement de la population de 1920 à 1930 que nous avons reproduite, a constaté le déclin de la population jurassienne.

Voici l'état de la population des six districts bernois de langue française :

1900	104,265
1920	108,205
1930	103,526

Voici les chiffres de chaque district de langue française :

	1900	1920	1930
Porrentruy	26,578	25,324	23,699
Delémont	15,976	18,564	18,591
Franches-Montagnes	10,511	9,933	8,716
Moutier	19,393	23,745	23,689
Courtelary	27,538	26,093	24,345
La Neuveville	4,269	4,546	4,486

Le district de Porrentruy a perdu, de 1920 à 1930, 2,879 âmes ; Courtelary, 3193, et les Franches-Montagnes, 1,795.

Il est évident que la crise horlogère est la cause principale de ce déclin. Mais d'autres facteurs sociaux, économiques, moraux mêmes y ont contribué. On voit tout de suite, carte en main, que le peuple jurassien déserte les campagnes pour aller grossir les bourgs ou villes situés sur la ligne ferrée principale, Delémont surtout, et Moutier.

Le percement du Jura entre Granges et Moutier doit être pour quelque chose dans l'accroissement de Delémont, passé au rang de centre ferroviaire. La nouvelle ligne Bienne-Longeau-Moutier a détourné les trains rapides de l'ancienne ligne qui, de Bienne, desservait Sonceboz, puis, par Tavannes, toute la vallée de la Birse. Ce fait n'a sans doute pas été la cause principale du déficit de l'Erguel et de la Haute-Birse, en amont de Moutier, mais par contre, le développement commercial et industriel de Delémont et de Moutier a contribué à attirer dans ces villes de nombreux ruraux et pas mal de commerçants.

Au point de vue confessionnel, il est affligeant de noter une forte diminution des catholiques qui, dans l'ensemble du Jura bernois, ont perdu, en trente ans, 3,382 adhérents. Le protestantisme, très éprouvé dans l'Erguel (Courtelary), a partout ailleurs accru son effectif. Au total, il y a, en 1930, 1,996 protestants de plus qu'en 1900.

ÉTRANGER

LE CONFLIT SOCIAL DANOIS

Copenhague, 9 avril.

L'Etat, qui jouait le rôle de médiateur dans le conflit entre patrons et ouvriers de divers corps d'industrie et de métiers, a obtenu l'ajournement du lock-out qui devait condamner au chômage 50,000 ouvriers. Ce lock-out, qui devait entrer en vigueur le 10 avril, a été ajourné au 20 avril pour permettre aux négociateurs d'arriver à une entente.

Le voyage des princes anglais

Madrid, 8 avril.

Le prince de Galles et son frère George arriveront à Lisbonne le 26 avril, retour de l'Amérique du sud. Ils partiront en avion pour Madrid, où ils demeureront probablement quelques jours.

Les insurgés vénézuéliens

Panama, 9 avril.

Les chefs révolutionnaires vénézuéliens qui se trouvent à Panama ont reçu un télégramme disant que le général Cedano, chef des insurgés vénézuéliens, a établi son quartier-général à El Oiza. Au cours d'un engagement avec les insurgés, les troupes gouvernementales ont subi de lourdes pertes. Le colonel Alvarez Vietio s'est emparé de San Vincente. D'autre part, Rinco Honda est tombé aux mains du colonel Carlos Ponte.

Le téléphone Londres-Bombay

Londres, 8 avril.

Les essais de téléphonie sans fil entre Londres et Bombay ayant donné de bons résultats, des pourparlers ont été engagés en vue de l'organisation d'un service téléphonique permanent.

UN COUP DES REBELLES MAROCAINS

Rabat, 9 avril.

Un peloton d'automitrailleuses appartenant à la cavalerie a été assailli au cours d'une patrouille par le djich Ail Hammu, qui s'était embusqué. Un officier et un sous-officier ont été tués. Un conducteur a été blessé.

Le dernier attentat aux Indes

Midnapore, 8 avril.

M. James Peddie, administrateur civil de la région, qui avait été blessé mardi par un inconnu, a succombé.

Pour la langue française

L'Académie française n'a pas accepté qu'on fît du verbe *entrer* un verbe transitif. Il faut donc condamner les expressions : « Entrer des marchandises en magasin, entrer du vin en cave, entrer l'automobile au garage. » On dit : « Faire entrer des marchandises, du vin, conduire l'automobile au garage. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

La démission de Mgr Mariétan

On nous écrit :

Les journaux catholiques du diocèse de Sion publient une rectification à l'endroit des bruits qui ont circulé relativement à la démission de Mgr Mariétan, Abbé de Saint-Maurice, démission que certains journaux, directement ou indirectement, ont attribué à l'action de l'Ordinaire du diocèse de Sion et de personnalités politiques.

Voici la lettre que le cardinal-secrétaire d'Etat vient d'envoyer à l'évêque de Sion à ce sujet :

Du Vatican, 31 mars 1931.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre de Votre Grandeur en date du 23 courant, par laquelle je suis informé des bruits et des insinuations qui ont cours dans ce diocèse à la suite de la démission de Monseigneur Mariétan, Abbé de Saint-Maurice.

J'en ai référé au Saint-Père, qui m'autorise à vous assurer que la démission susdite n'a été provoquée ni par l'intervention d'une autorité religieuse du diocèse de Sion ni par celle de quelque personnage politique ou laïque du Valais.

Votre Grandeur voudra bien trouver dans ces mots non seulement la confirmation de ce qui est la vérité, mais aussi un témoignage de l'encourageante bienveillance que le Saint-Père a à cœur de vous donner.

Je saisis volontiers cette occasion pour vous exprimer les sentiments de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

E. cardinal Pacelli.

La note épiscopale qui accompagne la lettre de la Secrétairerie d'Etat pontificale fait observer que, pour donner une apparence de vérité aux accusations formulées contre le chef du diocèse et son vicaire général, on a affirmé que l'évêque de Sion avait, avec Mgr Mariétan, plusieurs procès pendants en cour de Rome.

Mais il n'y a pas de procès devant un tribunal du Saint-Siège ; il y a un litige de juridiction à liquider par voie administrative par la Sacrée Congrégation consistoriale. Cette controverse de juridiction n'a rien à voir avec le départ de Mgr Mariétan.

La controverse se rapporte à d'anciennes prétentions territoriales de l'Abbaye de Saint-Maurice, qui a eu jusqu'ici sous sa juridiction les trois paroisses de Choex, de Salvan et de Finhaut et qui, sous Mgr Bagnoud déjà, revendiquait une extension de sa juridiction. Ces prétentions furent contestées par Mgr de Preux, évêque de Sion. Mgr Mariétan ayant porté l'affaire à Rome, la Congrégation consistoriale est saisie du cas et on attend sa décision. Mais cette affaire n'est pour rien dans la retraite du Rme Abbé de Saint-Maurice.

Le cinquantenaire des congrès internationaux eucharistiques

Le congrès eucharistique français qui se tiendra à Lille, du 1er au 5 juillet prochain, s'annonce comme une manifestation religieuse d'une rare splendeur.

Commémorant la fondation des congrès eucharistiques internationaux dans la ville même où cette œuvre si féconde prit naissance voici cinquante ans, il sera présidé par un cardinal légat, chargé par S. S. Pie XI de le représenter à la célébration de ce jubilé.

Plus de soixante archevêques et évêques, dont l'épiscopat belge en entier, avec, à sa tête, le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, et Mgr Heylen, évêque de Namur, président des congrès eucharistiques internationaux, ont déjà envoyé leur adhésion aux organisateurs. Avec eux, de toutes les parties du monde catholique, de nombreuses délégations iront se joindre aux foules croyantes qui accourront des divers points de la France.

On évalue dès maintenant à plus de 100,000 le nombre des hommes qui prendront part à la procession finale du dimanche 5 juillet.

Religieuse officier de la Légion d'honneur

Le *Journal officiel* français publiera très prochainement la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de sœur Léonide, de l'ordre des Sœurs de Marie-Joseph, surveillante à la prison Saint-Lazare.

Cette héroïne du dévouement est trop connue pour qu'il soit nécessaire de dire, une fois de plus, ses mérites. Ils fleurirent, durant soixante années, à l'ombre des hauts murs de la vieille prison, car sœur Léonide avait dix-huit ans lorsqu'elle vint, jeune religieuse, prendre son poste à Saint-Lazare. Voici quelques années, le ruban rouge était venu lui apporter le témoignage de l'admiration officielle pour son dur et ingrat apostolat. La rosette confirmera, dans quelques jours, cette récompense terrestre.

PETITE GAZETTE

Du vin de prix

Winfred Dalden, un courtier anglais fort riche, amateur de grands vins, annonça un jour à ses amis qu'il avait acheté, à Paris, pour le prix de 8000 fr. français, une bouteille de vin du Moine du clos de Sainte-Foy la Grande, récolte de 1811.

Dalden mit la précieuse bouteille dans sa cave et l'assura contre tous risques pour 500 livres sterling, 12,500 francs.

A quelque temps de là, il engagea comme maître d'hôtel un certain Thomas. Ce Thomas aimait fort les bons vins. Il fit une expertise de ceux que contenait la cave de son maître. Un jour, il y eut grand esclandre entre Dalden et son maître d'hôtel : Dalden avait constaté que 12 bouteilles de grands crus avaient disparu, dont celle de 1811. Thomas fut cassé aux gages. Dalden toucha les 500 livres pour lesquelles la fameuse bouteille avait été assurée.

Mais voici que, ces jours passés, la police londonienne reçut de Thomas une lettre dévoilant que toute l'histoire de la bouteille de vin du Moine était une frime. Dalden, disait-il, n'avait acheté qu'une bouteille vide, qu'il avait remplie d'eau. Il avait convenu avec Thomas que celui-ci ferait semblant d'avoir bu le contenu, afin que Dalden pût toucher l'assurance. Dalden, confondu, a tout avoué. Il est en prison.

La peine de mort et la criminalité

Dans la revue américaine *Current Opinion*, un juge de l'Illinois, M. Marcus Kowanagh, cite les faits suivants :

La ville de Detroit se trouve en face des deux villes canadiennes de Windsor et de Sandwich, dont elle est séparée par le fleuve Detroit. Or, à Detroit, la peine de mort a été abolie, tandis que, au Canada, non seulement elle existe, mais elle est énergiquement appliquée.

En 1928 et 1929, 485 meurtres ont été commis à Detroit, tandis qu'il n'en était pas commis un seul à Windsor. Il en est de même pour Boston qui, depuis trois cents ans, applique la peine de mort : dans cette ville, la moyenne des meurtres a été, en 1929, de 2,9 sur 100,000, et à Detroit de 18,6.

Le juge américain rappelle aussi que, en 1851-1852, les meurtriers pullulaient en Californie et qu'ils s'étaient même emparés de la police locale. Les citoyens paisibles formèrent alors des groupes armés qui arrêtèrent les chefs de bandes et les pendirent. Tous les suspects reçurent l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. En deux semaines, la moyenne des assassinats, à San-Francisco, était devenue la même qu'à Londres aujourd'hui.

Disparu au Groenland

Le gouverneur du Groenland annonce qu'on prépare une expédition pour aller à la recherche d'un savant allemand, le professeur Wegener, disparu au cours d'une exploration météorologique.

Une ville préhistorique

Les membres du service archéologique de Mysore (Indes) ont découvert une ville préhistorique sur le plateau de Dekkan. Ces vestiges, qui sont superposés aux couches de l'âge de pierre, se trouvent au-dessus de l'ancienne cité aryenne de Disila, dans le district de Chitaldroug.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La catastrophe du « Florida »

Une passagère du *Florida*, Mme Tissot, a fait au *Journal de Genève* le récit suivant du terrible abordage de ce paquebot par le navire de guerre anglais *Glorious*, le 31 mars :

Nous venions de traverser le détroit de Gibraltar, dit Mme Tissot, par un temps magnifique, lorsque le commandant nous fait savoir que nous allons assister à des manœuvres de la flotte anglaise de la Méditerranée. Le thème est le suivant : une flotte débouche de Gibraltar et doit être attaquée par une escadre d'avions. La mer est couverte de navires de guerre ; cuirassés, croiseurs, torpilleurs évoluent sous nos yeux. Tous les passagers du *Florida* contemplent ce spectacle impressionnant. Quelques petits nuages traînent à la surface de l'eau. Un navire porte-avions, le *Glorious*, vient de lancer ses vingt-cinq avions dans les airs ; on les entend et on les voit décrire de grands cercles détachés nettement sur le bleu du ciel. Mais, à ce qu'on nous a dit, le départ de ces avions a eu lieu un peu trop tôt et comme ils n'ont provision d'essence que pour quatre ou cinq heures, il faut revenir à bord. Etant donné leur vitesse d'atterrissage, le porte-avions *Gglorious* est obligé de marcher à toute allure pour que les avions puissent se poser sur la « plage » supérieure. Le *Glorious* décrit alors d'immenses cercles à cinquante kilomètres à l'heure environ. Le *Florida*, de son côté, avance en ligne droite, gagnant Barcelone ; il traverse un léger brouillard quand, brusquement, à 25 m. sur la gauche, apparaît l'énorme masse blanche du *Glorious*.

Nous étions à l'arrière, dit Mme Tissot, avec nos deux petites filles, et je vois mon mari qui lève les bras au ciel en disant : « Yelette, nous coulons. » Au moment même, c'est un fracas formidable, accompagné d'un bruissement de cascade. Nous empoignons les enfants et courons à notre cabine mettre les ceintures de sauvetage. Autour de nous, les officiers et les matelots se précipitent à leurs postes, on entend hurler des blessés, déjà des Anglais descendent vers nous. Les deux navires sont engagés l'un dans l'autre. Le *Glorious* a pénétré de plus de la moitié dans l'avant du *Florida* qui commence déjà à plonger de la pointe. La brèche a 10 m. sur 12, en partie sous la ligne de flottaison. Nous sortons en hâte de la cabine sans prendre autre chose qu'une couverture ; nous sommes sanglés dans nos ceintures. Je porte ma cadette qui a huit mois, tandis que l'autre, roulée dans une ceinture qui lui couvre en partie la figure, est dans les bras de son père. Sur le pont, un officier nous crie : « Passez par là, vite, vite, le *Florida* coule. » Nous atteignons l'avant où nous voyons le *Glorious* engagé comme un coin, son pont avant à notre niveau ; nous avons l'impression de sentir ces planches baisser sous nos pieds comme un ascenseur qui descend. Nous escaladons des débris, nous nous hissons jusqu'au *Glorious*, tirés et poussés par des marins, au milieu d'un flot d'autres gens. A peine avons-nous passé que c'est le tour des passagers d'entrepont qui se précipitent en avalanche sur le *Glorious*. Là, nous sommes immédiatement conduits à l'arrière et descendus à l'intérieur, où l'on répartit les familles parmi les cabines d'officiers.

Tout cela s'est passé en vingt minutes à peu près. Chacun de nous est autorisé à envoyer un télégramme contenant ce seul mot : sauvé.

Nous sommes maintenant dans une spacieuse cabine ; les enfants sont étendus sur la couchette enveloppés dans la couverture ; sur les murs, une quantité de photographies représentent une jolie Anglaise prise de face et sous tous ses profils. Par le hublot, nous assistons aux manœuvres de sauvetage du *Florida*. Deux croiseurs sont venus l'encadrer pour maintenir sa flottabilité.

Il paraît que le tiers du navire est plein d'eau ; c'est l'extrême limite de ce qu'il peut embarquer. Heureusement, la cloison étanche qui protège les machines a tenu ferme. Le commandant, resté à son poste, cherche à le redresser. Un gros câble est lancé entre le *Florida* et un torpilleur qui doit le remorquer.

Sur ces entrefaites, la nuit est venue ; on nous a servi un petit repas avec force cognac. Sur la mer, autour de nous, nous apercevons de nombreux navires tout illuminés ; le *Florida* est entouré de vaisseaux qui le soutiennent et nous avançons en cortège funèbre à petite vitesse vers Malaga, où nous sommes arrivés vers 9 heures du matin, le mercredi.

Pas de machine infernale

A la suite du suicide, à Paris, du Russe Pierre Sousloff, habitant Lille, une perquisition a eu lieu à son domicile. Des journaux ont annoncé la découverte d'une machine infernale. Il n'en est rien.

Arrestation d'un industriel italien

La *Gazzetta del Popolo* de Turin annonce qu'on a procédé à l'arrestation, dans une maison de santé de Villefranche (Alpes-Maritimes), de M. Rinaldo Panzarasa, grand-officier de la couronne d'Italie.

Cette arrestation a eu lieu sur la demande des autorités judiciaires italiennes.

M. Panzarasa était à la tête d'un groupe de sociétés industrielles du Piémont et de la Lombardie. Il est accusé d'avoir commis des irrégularités dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur. Ces irrégularités, lésant les intérêts des entreprises que Panzarasa dirigeait, furent dévoilées par l'organe de M. Farinacci : *Le régime fasciste*, lors de la campagne que l'organe en question mena contre M. Belloni, l'ancien podestat de Milan.

Incendie d'un château français

Hier mercredi, un incendie a complètement détruit le château de Romont, propriété du vicomte de Calonne, à Buire-le-Sec (Pas-de-Calais). Le château datait des débuts du XVIIme siècle et avait été agrandi dans le courant du XIXme. Il avait une très grande valeur artistique. Il n'en reste plus que quelques murs branlants.

Le baron de Calonne, fils du propriétaire, qui occupait l'immeuble, a dû fuir en hâte avec sa famille. Il a pu néanmoins faire déménager le mobilier d'une grande richesse, les tableaux et les tapisseries.

Les pertes sont considérables.

Une église profanée

Des malfaiteurs ont pénétré dans l'église de Bienenmühle, près de Freiberg (Saxe), ont commis des dégâts et ont souillé l'église d'odieuse façon. Comme aucun vol n'a été signalé, on pense que cet acte de vandalisme a été commis par des libres-penseurs communistes.

Accident du travail

Une explosion s'est produite dans un aqueduc sous-terrain en construction à New-York. Deux ouvriers ont été tués et plusieurs grièvement blessés.

SUISSE

Un cambrioleur

La police de Lausanne a arrêté un jeune homme qui avait récemment cambriolé le cercle de Beauséjour. Il avait d'abord pénétré dans la salle de la société d'escrime, où il avait enlevé quelques vêtements, puis était descendu à la cave, où il s'était approvisionné d'un kirsch vieux de 40 ans, et, enfin, était monté au galetas, où il s'était emparé de chaussures et d'autres objets.

Enfant noyé

Près d'Altenburg (Argovie), une enfant de cinq ans, fille de M. Sohnle, menuisier, est tombé dans le canal de l'usine électrique de Brougg, alors qu'elle cueillait des fleurs, et s'est noyée.

Tué par le train

Un Schwytzois, M. Thomas Linggi, âgé de 31 ans, a été tamponné par un express et tué sur le coup, entre Steinen et Goldau.

Ecrasé sous un camion

Un ouvrier de Meilen (Zurich), M. Luigi Giatti, chargé d'accompagner un convoi traîné par un tracteur, a été écrasé par un des véhicules rempli de gravier. Le malheureux est mort sur le coup.

Un enfant tué par une automobile

Hier mercredi, au cours d'une promenade avec sa mère, près de Lausanne, le petit Cordey, âgé de 3 ans, fils d'un agent de police, a été renversé par une automobile. Il a succombé deux heures plus tard à une fracture du crâne.

Renversé par un char

Lundi matin, à Aeschi, près de Spiez (Berne), un cheval, qui tirait un char de purin, s'est emballé. Le conducteur, le jeune Adolphe Bühler, fut projeté sous le char et l'une des roues lui passa sur le corps. Grièvement blessé, le malheureux a succombé peu après.

Magasins cambriolés

Pendant la nuit de samedi à dimanche, à Berne, trois vitrines de magasins ont été enfoncées. Des bijoux et des livres ont été dérobés.

Mort en course

On a trouvé, hier mercredi, dans les gorges de Douanne (Jura bernois), le cadavre de M. Emile Devaux, âgé de 25 ans, de Lamboing.

Devaux, qui était horloger, était parti pour Douanne avec deux de ses collègues ; il était resté en arrière, sans que les deux autres l'eussent remarqué. Comme Devaux avait une faiblesse cardiaque et qu'il avait été atteint dernièrement d'une pneumonie, on pense qu'il aura été atteint d'une crise, qu'il est tombé à l'eau et s'est noyé.

FRIBOURG

L'automobiliste meurtrier arrêté

L'automobiliste qui a tamponné lundi soir M. Maurice Vonlanthen, chef de transport aux Chemins de fer fédéraux, près du passage à niveau de la Glâne, a été arrêté à Genève : c'est un nommé Jean Aebischer, Fribourgeois.

Comme nous l'avons dit, on avait retrouvé la poignée de la portière gauche de la voiture tamponneuse sur le lieu de l'accident. Cette poignée avait été arrachée dans le choc, dont on peut par là même mesurer la violence. La Préfecture de Fribourg en fit exécuter un moulage, qui fut transmis à la police de Lausanne et à celle de Genève.

C'est à cette pièce qu'on doit surtout l'arrestation du chauffeur meurtrier.

Sitôt en possession de ce moulage, MM. Muller, Garin et Faller, inspecteur et inspecteurs adjoints des automobiles du canton de Genève, entreprirent, avec la collaboration de M. Fasel, secrétaire de la Préfecture de Fribourg, et du brigadier Métral, de la Sûreté, des recherches conduites dans tous les garages, dans tous les ateliers de réparations, chez tous les tôliers.

Les gendarmes reçurent l'ordre de contrôler toutes les voitures afin de savoir si la fameuse poignée manquait à l'une d'elles.

Hier mercredi, vers 3 heures, un fonctionnaire du Département de justice et police apprenait qu'une voiture correspondant au signalement se trouvait dans un petit garage établi dans les terrains vagues du boulevard Carl-Vogt.

Immédiatement, inspecteurs et policiers se rendirent au boulevard Carl-Vogt, où, dans un garage particulier, situé au milieu de terrains vagues, ils trouvèrent une automobile Minerva conduite intérieure 4 places, dont la poignée de la portière gauche avant manquait. Les trois autres poignées de la voiture étaient absolument pareilles au moulage obtenu le matin au moyen de la poignée retrouvée au passage à niveau de la Glâne. De plus, tout le côté gauche de la carosserie était abîmé de l'extrémité de l'aile avant à l'extrémité de l'aile arrière. La tôle des portières était rayée et, fait beaucoup plus troublant, des fragments de matière cérébrale étaient encore collés à la glace gauche arrière.

Il ne fut pas bien difficile d'identifier le propriétaire de l'auto, une Minerva 18 CV.

C'était un certain Jean Aebischer, âgé de 23 ans, manœuvre, demeurant boulevard Carl-Vogt, 51, employé à la maison de vins Molhérac.

Aussitôt, les inspecteurs et leurs collègues se mirent à sa recherche.

Le jeune homme n'était ni à son travail ni chez des parents où l'on croyait le trouver. On le rejoignit sur un chemin en bordure de l'Arve.

Aebischer était à bicyclette. On le pria de descendre et de se rendre au commissariat.

Aebischer fut interrogé par M. Nerbollier, officier de police, qui avait pris la direction de l'enquête.

L'automobiliste commença d'abord par des explications embrouillées :

— J'ai passé, en effet, dit-il, à l'endroit de l'accident et à l'heure indiquée. A ce moment, dans une descente, j'ai eu une panne d'éclairage. Dans l'ombre, à gauche de la route, j'ai aperçu une forme vague qui bougeait. J'ai pensé que c'était un véhicule pas éclairé non plus. Presqu'au même moment, j'ai ressenti un choc très dur. Mais je n'ai pas eu l'impression d'un accident.

C'était le début des aveux. Ils ne tardèrent pas.

Pressé de questions, Aebischer y arriva bientôt.

— Eh bien ! oui, confessa-t-il, j'ai eu conscience d'avoir causé un accident. Seulement j'ai eu peur des conséquences.

— Moins graves que celles que vous avez encourues en fuyant.

— Oui, mais voilà. Je n'avais pas de permis de circulation, pas d'assurance sur la responsabilité civile et les plaques de mon auto sont celles d'une autre voiture qui est à moi aussi.

Jean Aebischer possède, en effet, deux voitures, achetées dans l'intention de faire des excursions payantes avec des clients.

Or, s'il possède deux voitures, il n'a qu'un seul jeu de plaques, interchangeables.

Il avait conduit des amis le lundi de Pâques à Fribourg. Au retour, alors qu'il descendait la route conduisant au pont de la Glâne, ses phares s'étaient tout à coup éteints. Cette absence de lumière causa une embardée sur la gauche de la chaussée. Au même moment, l'automobiliste vit venir en sens inverse, et à une très courte distance, un véhicule dont il ne put distinguer la nature. Un choc violent se produisit. Aebischer eut la sensation que sa voiture allait se retourner fond sur fond, mais il parvint à redresser sa direction et reprendre la droite de la chaussée.

Ayant recueilli ces aveux, M. Nerbollier avertit aussitôt les autorités fribourgeoises.

Une heure plus tard, l'officier de police genevois recevait un mandat d'arrêt télégraphique et, après avoir fait signer à l'automobiliste le procès-verbal d'interrogatoire, il le fit écrouer, à la prison de Saint-Antoine.

Mais il paraîtrait que, d'après des témoignages dignes de foi, Aebischer n'était pas seul dans sa Minerva.

Des passagers l'accompagnaient. L'enquête s'efforcera d'établir la véracité de ces témoignages, de découvrir les personnes qui accompagnaient le conducteur homicide et de déterminer, s'il y a lieu, leur part de responsabilité.

† M. l'abbé Auguste Pittet

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Auguste Pittet, chapelain de Cournillens, survenue ce matin jeudi, à 3 heures.

M. l'abbé Auguste Pittet, originaire de Villars-le-Terroir (Vaud), était né le 19 janvier 1857. Il fit ses études littéraires au collège d'Evian, et sa vocation sacerdotale le conduisit au Séminaire de Fribourg, où il se fit remarquer par sa piété, par sa solide intelligence et par son culte pour le chant sacré. Il fut ordonné prêtre à Fribourg, en 1882, et envoyé comme vicaire à Lausanne. En 1883, il devint curé de Vuissens. En 1884, il fut nommé curé de Morges, où il resta onze ans. En 1895, il fut nommé curé de Ménières, poste qu'il remplit jusqu'à une de ces années dernières, où, devenu souffrant, il demanda à occuper le poste de chapelain de Cournillens.

M. l'abbé Pittet était un prêtre exemplaire sous tous les rapports ; il cultivait spécialement les sciences théologiques. Dans tous les postes de sa carrière ecclésiastique, on put admirer sa bonté, son humilité et son zèle pour le salut des âmes.

Vaccinations et revaccinations

La Direction de la Police locale nous communique :

Les vaccinations et revaccinations gratuites pour la ville de Fribourg auront lieu aux dates et dans les locaux suivants :

Les mardis 28 avril et 5 mai, à 16 h., dans le bâtiment de l'Ecole secondaire de jeunes filles à Gambach, pour les quartiers des Places, de Pérolles et de Beauregard-Daillettes.

Les mardis 19 et 26 mai, à 16 h., dans la grande salle de l'Ecole de la Neuveville pour les quartiers de la Neuveville, des Planches et de l'Auge.

Les mardis 2 et 9 juin, à 16 h., dans la grande salle de la Maison de justice pour le quartier du Bourg. (Pour le reste, voir aux affiches.)

Nos sociétés de laiterie

On nous écrit :

La Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie Zone de la montagne a tenu, hier mardi, son assemblée de délégués à Bulle, sous la présidence de M. Louis Mossu, vice-président. Celui-ci a rappelé le décès de MM. Louis Blanc et Jean Guillet, anciens présidents de l'association. Puis, il a, dans un excellent rapport, retracé l'activité de la Fédération, qui groupe actuellement 95 sociétés avec 2841 membres et un troupeau de près de 17,000 vaches.

Les comptes se soldent par un bénéfice de 5063 fr. 87 et la fortune s'élève à 308,368 fr. 96. Cet heureux résultat est dû en grande partie à l'activité de la société Fromage de Gruyère et de la Crémo. La cotisation annuelle reste fixée à 50 c. par membre et 5 c. par 100 kg. de lait apporté en laiterie. Les anciens membres du comité ont été confirmés et M. Fernand Dupasquier, à Bulle, appelé comme nouveau membre. M. Louis Mossu a été désigné à l'unanimité comme président de la Fédération.

M. Antoine Morard a fait un exposé des plus captivants sur la nouvelle entente des organisations laitières et la situation du marché du lait. Après une intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. Dévaud, Grossrieder, Colliard, Morard et Mossu, l'assemblée a décidé le maintien de l'organisation actuelle avec quelques modifications, ainsi que celui du prix du lait. Tous les orateurs ont fait vivement appel à la solidarité paysanne et ont demandé l'appui des autorités en faveur de l'agriculture.

Journée du bétail fribourgeois tacheté noir

Voici le programme de la journée de lundi 13 avril, à Treyvaux :

A 10 h., allocution d'ouverture, par M. le député Peiry, président de la Fédération des syndicats d'élevage de la race fribourgeoise tachetée noire.

Conférence sur *La nouvelle tabelle de pointage et le type du bétail tacheté noir*, par M. le Dr Jules Collaud, chef de la station cantonale de zootechnie.

Quelques réflexions d'un éleveur praticien sur le type du bétail tacheté noir, exposé de M. Joseph Yerly, membre de la Commission cantonale pour l'amélioration de la race bovine.

Film du bétail fribourgeois tacheté noir.

Démonstration pratique, par MM. Collaud et Yerly.

12 h. 15 : Dîner à la Croix-Blanche.

1 h. 30 : Concours de jeune bétail du syndicat d'élevage de Treyvaux.

3 h. : Clôture.

Cette journée est organisée à l'intention de tous les éleveurs de la race fribourgeoise tachetée noire. Les syndicats sont, dès lors, priés de bien vouloir s'y faire représenter.

Arboriculture

Un cours pratique d'arboriculture, de deux jours, sera donné à Remaufens, aujourd'hui et demain, 9 et 10 avril. M. Henri Clément, professeur à Grangeneuve et à Sainte-Agnès, montrera comment il faut tailler et greffer les arbres et comment il faut les soigner pour qu'ils soient une ressource pour les agriculteurs. Tout le monde y est invité. Il est fait un appel spécial aux jeunes gens. Nul doute que ce cours sera suivi par un nombreux auditoire et qu'il produira un bon résultat au point de vue de notre économie agricole.

Opérette viennoise

C'est ce soir, jeudi, à 8 h. 30, au Livio, que la tournée Krasensky donnera sa dernière représentation de la saison. Elle jouera : *Die Førsterchristel*, un des succès de l'opérette moderne, avec la cantatrice Ossy Führer, dont notre public a déjà pu apprécier soit la voix délicieuse, soit le talent d'actrice.

En l'honneur du nouveau chef de la 2me division

Le dîner offert hier soir, mercredi, par le Conseil d'Etat, en l'honneur du nouveau commandant de la 2me division, M. le colonel Roger de Diesbach, a réuni à l'Hôtel suisse quinze personnes : les membres du gouvernement avec le chancelier et le vice-chancelier, M. le colonel de Diesbach, M. le colonel Guisan, chef de la 1re division, M. le colonel Meyer, commandant de la place de Fribourg, le président du Grand Conseil, M. Kælin, le président du Tribunal cantonal, M. Robert Weck, et M. Pierre Aeby, syndic de Fribourg.

M. Bovet, président du Conseil d'Etat, s'est adressé dans son toast d'abord à M. le colonel de Diesbach, qu'il a félicité chaleureusement de sa promotion et aux éminents mérites de qui il a rendu hommage, puis à M. le colonel Guisan, ancien commandant de la 2me division, à qui il a dit l'excellent souvenir qu'il laissait dans les troupes fribourgeoises.

MM. les colonels Guisan et Diesbach ont répondu, le premier en s'exprimant de la façon la plus flatteuse sur le compte des troupes fribourgeoises, le second, en remerciant le Conseil d'Etat en termes pleins d'émotion et en renouvelant la déclaration de son dévouement illimité au pays.

La façade de l'Hôtel suisse était pavoisée et la place brillamment éclairée. Les soldats de l'école de téléphonistes présente à Fribourg ont d'abord exécuté avec brio des chants du chansonnier militaire, puis la musique de Landwehr, en grande tenue, sous la direction de M. Gaimard, a donné une brillante sérénade, qui a été suivie par un très nombreux public.

* * *

La Concordia donnera, ce soir, jeudi, à 8 h. ½, devant l'hôtel de la Tête-Noire, un concert en l'honneur de M. le colonel divisionnaire de Diesbach, son membre d'honneur.

Championnat suisse de cyclisme

On nous prie d'insérer :

Le Vélo-Club Fribourg a été sollicité par l'Union cycliste suisse d'organiser les championnats nationaux sur route en 1931. Considérant l'intérêt, chaque année croissant, que le public fribourgeois voue aux courses de vélos et conscient de la sympathie qu'il sait rencontrer dans le canton, le Vélo-Club Fribourg a accepté la lourde tâche que représente l'organisation de cette importante manifestation. Cette nouvelle sera accueillie avec joie par tous les sportifs et les nombreux admirateurs du cyclisme. Ce sera, en effet, la première fois qu'une telle épreuve se déroulera en notre ville, pourtant si indiquée, de par sa situation, pour ces sortes de joutes nationales.

Le comité d'organisation a trouvé un précieux appui moral dans l'empressement que MM. Bovet, conseiller d'Etat, Aeby, syndic, M. le colonel divisionnaire de Diesbach, M. le major Léo Meyer et M. Joller, président honoraire du Vélo-Club, ont mis à former le comité d'honneur. Aussi est-on assuré de voir se dérouler cette compétition aussi dignement que les précédentes dans les autres cantons.

La course aura lieu le dimanche 14 juin. Elle revêtira, cette année, un caractère spécial du fait que seuls les coureurs professionnels et amateurs sélectionnés par le Comité national pourront y prendre part. Ainsi, nous ne verrons que des participants de première classe et ayant déjà une excellente renommée tenter leur chance pour le titre de champion suisse.

L'organisation de ce championnat nécessite de gros frais et ce n'est qu'en étant assuré de l'appui financier de ses concitoyens, que le Vélo-Club Fribourg sera à même de mener à bien l'organisation de cette manifestation nationale. Les dons sont reçus avec reconnaissance dès ce jour par M. Joller, Café des Grand'places.

Concours cantonal de vaches et chèvres laitières

Pour le quatrième concours cantonal de vaches et chèvres laitières, qui aura lieu du 14 au 20 avril, à Fribourg, à la halle de Pérolles, sont inscrites 43 vaches, soit 25 de la race fribourgeoise tachetée noire et 18 de la race tachetée rouge. Il y a, dans ce nombre, des vaches qui donneront plus de 30 kg. de lait par jour. Il y aura, en outre, 13 chèvres de la race chamoisée.

Le concours sera ouvert chaque jour au public, à partir du 15 avril, de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures. Le dimanche 19 avril, l'entrée sera permise sans interruption de 9 à 5 heures.

Un catalogue des vaches et chèvres inscrites, avec la photographie des animaux, sera publié et mis en vente sur l'emplacement du concours.

Dans les mêmes locaux aura lieu, du samedi 18 au lundi 20 avril, le deuxième marché-concours de printemps pour taurillons et taureaux d'élevage des deux races tachetées.

Incendie à Ménières

A Ménières, mardi soir, à 8 h. ½, un incendie a éclaté dans la maison de M. Eugène Corminbœuf, qui a été complètement réduite en cendres, avec tout le mobilier qu'elle contenait. Le bétail seul a été mis en sûreté. La maison était taxée 29,000 francs.

Les pompes de Granges-Marnand et de Sassel et les pompiers de Fétigny ont aidé à combattre le feu.

Calendrier

Vendredi 10 avril

Saint MACAIRE, évêque et confesseur

Saint Macaire, patriarche d'Antioche, trouva une mort glorieuse en soignant les pestiférés. († 1012.)

Dernière heure

L'ajournement de la conférence germano-britannique

Berlin, 9 avril.

Un certain nombre de journaux du matin s'occupent de l'ajournement de l'entrevenue germano-britannique (voir *Nouvelles du jour*).

La *Deutsche Allgemeine Zeitung*, la *Deutsche Tageszeitung* et le *Tag* y voient un succès du coup donné par la France à la conférence envisagée.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung*, notamment, s'élève vivement contre l'attitude française et considère l'ajournement comme un acte discourtois.

La politique internationale de la France

Paris, 9 avril.

(*Havas.*) — M. Briand a eu, hier mercredi, un entretien avec M. Laval, président du Conseil. Cet entretien a été très important. Le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères, donnant suite à la démarche d'un certain nombre de députés et de sénateurs, ont envisagé l'étude des grands problèmes nationaux dans leurs rapports avec la politique internationale.

Le gouvernement paraît décidé, selon le vœu qui lui a été exprimé, à coordonner les grands intérêts de la nation afin de donner à la doctrine française une direction unique et ferme.

Paris, 9 avril.

L'*Echo de Paris* croit savoir que MM. Laval et Briand ont discuté les derniers événements parmi lesquels notamment, les négociations navales, le projet de rencontre anglo-allemand, et surtout l'attitude que prendra la délégation française dans les prochains débats de Genève, relativement à l'union économique austro-allemande.

Selon ce même journal, M. Briand ferait préparer des projets d'organisation économique destinée dans sa pensée à faire échec au contact austro-allemand ou tout au moins à en limiter les conséquences dangereuses. Dans ce dessein, des conférences interministérielles réuniront les représentants des ministères des affaires étrangères, des finances, de l'agriculture et du commerce, et ces délibérations se poursuivront pendant toute la fin de la semaine. Il y serait examiné notamment si la France peut accorder le tarif préférentiel aux Etats agricoles de l'Europe centrale et orientale. Il faudra rompre, pour ce faire, avec le système de la clause de la nation la plus favorisée, dont la France s'était départie en septembre 1918, mais auquel les Allemands l'ont ramenée dans la négociation commerciale de 1926. Il se pourrait que, au début de la semaine prochaine, la politique française en la matière fût définie et annoncée officiellement.

Le désarmement

Londres, 8 avril.

(*Havas.*) — Parlant hier mercredi à Hull du aux bruits de presse comme quoi un contre-désarmement, condition essentielle d'un progrès rapide vers la paix stable, M. Alexander, premier lord de l'Amirauté, a fait allusion aux bruits de presse comme quoi un contretemps s'était produit sur certains détails techniques des programmes de constructions navales. « Je ne puis croire que l'entente établie à Paris et à Rome, que M. Henderson et moi n'avons pu obtenir que grâce à la cordiale coopération et au bon vouloir des hommes d'Etat avec lesquels nous nous sommes rencontrés dans une profonde coopération, puisse être maintenant en quoi que ce soit compromise. Cette entente a un double but : d'abord de permettre à la conférence de l'an prochain à Genève une discussion complète et franche de la question du désarmement et surtout de transformer les malentendus entre la France et l'Italie en des rapports plus étroits et plus cordiaux, résultat qui aura une profonde répercussion sur les événements futurs en Europe. Notre gouvernement travaille pour sa part de toutes ses forces à cimenter et à consacrer par un traité une entente qui doit avoir pour l'Europe et le monde entier de si féconds résultats. »

Londres, 8 avril.

(*Havas.*) — Au cours d'une réunion électorale à Plumstead, hier mercredi, M. Henderson a défendu l'œuvre du gouvernement, notamment en matière de politique étrangère. Il a souligné la part importante qu'avait prise le gouvernement travailliste à seconder les efforts de la Société des nations pour la stabilisation de la paix. Il a ajouté :

« Nous sommes plus près du succès qu'on ne l'a jamais été. La conférence qui va s'ouvrir en février prochain sera d'une importance historique sans précédent, car il s'agira pour les nations de se convaincre mutuellement que la guerre est la plus féroce et la plus futile des folies humaines et qu'il faut absolument l'abolir, ce qui n'est possible que par la limitation des armées permanentes ou leur réduction au minimum compatible avec la sécurité nationale. »

La conférence impériale britannique

Londres, 9 avril.

Le *Morning Post* croit savoir qu'on organise à Londres la conférence générale qui va poursuivre à Ottawa, probablement en août, l'étude des problèmes économiques esquissés à la conférence impériale de Londres. Un comité londonien a été formé pour réunir tous les éléments nécessaires. La date précise de la conférence sera fixée prochainement. Les premiers ministres des Dominions ne doivent pas y assister. Les délégués seront principalement composés d'experts à la tête desquels seront les ministres du commerce des dominions. On s'attend à ce que M. Graham, ministre du commerce, y représente l'Angleterre.

Les affaires d'Espagne

Barcelone, 9 avril.

Le bruit a couru que le général Queipo del Llano, le commandant Franco et le mécanicien Rada se trouvaient à Lerida. La police a fait pendant toute la journée d'hier des recherches actives dans la banlieue et dans d'autres parties de la ville. Les autorités ont pris d'importantes mesures de précautions.

Unification du droit privé

Rome, 9 avril.

(*Stefani.*) — Le conseil de direction de l'Institut international d'unification du droit privé s'est réuni les 7 et 8 avril en session annuelle ordinaire, sous la présidence de M. Scialoïa. Il a pris acte avec satisfaction de l'activité en 1930 du secrétariat et a discuté des thèmes à l'ordre du jour, notamment la vente des marchandises, l'arbitrage en matière privée, le droit d'auteur, le contrat d'édition, l'aval pour un acte séparé et la personnalité juridique des associations internationales n'ayant pas un but de bénéfice. Le conseil a fixé ensuite le programme de travail de 1931 qui, outre la continuation des études en cours, comprend des questions concernant les contrats de Bourse, le droit ou statut agricole, etc.

Les « Casques d'acier »

Berlin, 8 avril.

Le premier jour de la signature de l'initiative des Casques d'Acier, 19,062 personnes ont inscrit leurs noms dans les listes mises à la disposition du public, à Berlin seulement.

La crise ministérielle roumaine

Bucarest, 9 avril.

M. Mironesco, premier-ministre démissionnaire, a renouvelé le désir de voir se constituer en Roumanie un cabinet de concentration présidé par M. Titulesco.

Le nouveau maire de Chicago

Chicago, 9 avril.

M. William Thompson, maire de Chicago depuis douze ans, battu aux élections municipales, était généralement considéré comme responsable du banditisme aigu qui sévit à Chicago et le scrutin de mardi apparaît comme un soulèvement tardif, mais efficace de la population contre le règne des bandits. M. Anton Cermak, né en Tchéco-Slovaquie, qui est élu maire avec une avance de voix considérable sur M. Thomson avait, au cours de la campagne, fait chasser Al Capone et ses acolytes. M. Cermak est démocrate, tandis que M. Thomson est républicain, mais cette élection s'est faite en dehors des règles habituelles des partis, dominée qu'elle était par la question du banditisme. Une grande partie des organisations républicaines avaient abandonné en effet M. Thomson pour soutenir M. Cermak. Il semble que le petit électeur se soit rendu compte de la nécessité de donner un bon coup de balai dans Chicago, si on veut que l'exposition internationale de 1933 soit un succès. M. Cermak va entrer en fonctions immédiatement. Il déclare qu'il va procéder graduellement à l'épuration de l'administration municipale et de la police.

Accident du travail aux Etats-Unis

Berkeley (Californie), 9 avril.

(*Havas.*) — Un corps de bâtiment en cours de construction à l'université s'est effondré. Cinq hommes ont été tués ou blessés mortellement et 18 autres grièvement blessés.

SUISSE

Le « Graf-Zeppelin » en route vers l'Egypte

Bâle, 9 avril.

Le dirigeable *Graf-Zeppelin*, qui se rend en Egypte, a survolé Bâle, ce matin jeudi, à 7 h. 25.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Orchestre de la ville de Fribourg. — Ce soir, jeudi, répétition générale.

Comte Michel. — Ce soir, à 8 h. ¼, dans la salle du Cercle Saint-Pierre, aux Grand'places, répétition des deuxième et troisième actes, pour acteurs et figurants.

Sous-officiers, Fribourg. — Ce soir, à 8 h. ½, au local, à la Croix-Blanche, réunion des participants à la course de dimanche, 12 avril. Présence indispensable.

Club alpin suisse, section « Moléson », groupe de skieurs. — Course aux Aiguilles-du-Tour : départ, samedi, à 14 h. 52. Réunion des participants : vendredi, à 6 h. ¼, au Café romand.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

9 avril

BAROMÈTRE

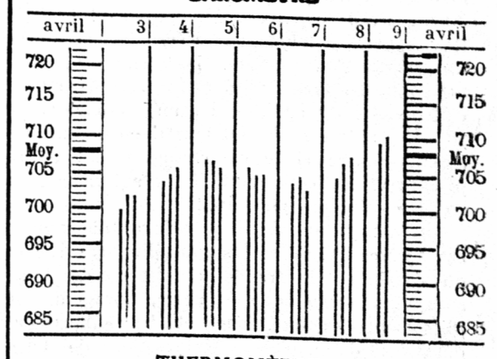

THERMOMÈTRE C°

avril	3	4	5	6	7	8	9	avril
7 h. m.	7	9	7	8	9	8	2	7 h. m.
11 h. m.	9	10	10	11	12	14	11	11 h. m.
7 h. soir	11	8	9	10	13	13		7 h. soir

VARIÉTÉS

AMURAZ

Les montagnards vignerons

Il y a un peu plus de trois semaines, le village de Muraz, qui domine Sierre, était encore coiffé de neige. Ses chalets, ses granges, son clocher pointu se dressaient au bord du vignoble en pente, comme un décor à peine esquissé, dans la giboulée. Et, quand les notes pressées du carillon s'échappaient du clocher, on eût dit que celui-ci se hâtait de carder, en l'éparpillant autour de lui, la laine molle de la neige.

Par les petites fenêtres aux cadres bleus de son chalet de mélèze, l'Anniviard regardait sa vigne. L'an dernier, à la Saint-Joseph, les travaux prenaient fin et l'on pouvait remonter à Saint-Luc ou à Chandolin pour vaquer à d'autres besognes. Mais cette année... patience ! Patience ! c'est le mot des montagnards qui doivent ruser avec la nature, avec les éléments, avec tant de choses autour d'eux. Patience est un nom donné parfois aux petites filles et bien adapté à leur future vie de labeur et de soumission résignée.

Elle aurait pu s'appeler ainsi la petite Anniviarde qui remontait l'autre jour, en s'arrêtant pour reprendre son souffle, le chemin de Muraz. « Quand même on est des paysannes, on est aussi essoufflée, disait-elle, comme pour s'excuser... Il faut toujours tellement monter ! Demain, nous retournons à Saint-Luc... — N'habitez-vous donc pas Muraz en hiver ? — On y vient en carême pour travailler aux vignes ; je suis ici avec mon père... mais, le samedi, on rentre chez nous, où il y a la mère et les petits... — Mais, c'est aussi chez vous à Muraz ! — Oh ! ce n'est pas la même chose, parce que la mère n'est pas là... Demain, par ces vilains chemins, il faudra bien des heures pour monter à Saint-Luc... » Et soudain curieuse, quoique intimidée, elle me demande avec un regard furtif : « Est-ce que vous venez du pays de la mer ? » Que représentait pour elle ce pays mystérieux ? Je ne le sus point, car, plus intimidée encore, elle disparut, escaladant les marches d'un mur de vigne pour gagner un raccourci. Au loin, son chapeau d'Anniviarde, aux rubans bleus, reparut sur le coteau, seule tache de couleur dans le paysage blanc.

Le Val d'Anniviers présente cette particularité rare d'être habité par une population à la fois montagnarde et vigneronne. Dans leur vallée, fermée à la base par le cône de déjection de la Navizance et par les collines amoncelées lors du grand éboulement de Sierre, les montagnards vécurent de longs siècles du produit de leurs troupeaux, semant le blé et l'orge très haut sur les versants ensoleillés de Chandolin et de Saint-Luc. Toutefois, ils s'avisèrent aussi de descendre l'abrupt gradin de Niouc, qui barre l'embouchure de la vallée, pour cultiver dans la plaine, avec plus de succès, le blé nécessaire au pain quotidien. Peu à peu, désirant posséder à leur tour ce vin « qui réjouit le cœur de l'homme », leurs champs de méteil et d'avoine furent transformés en vignes, comme les autres terres des coteaux sierrois où prospéraient les plants autochtones et, plus tard, les nouveautés importées par les de Courten.

Ainsi, l'Anniviard, entre la cime de l'Alpe et la plaine du Rhône, fut le propriétaire de trois, parfois de quatre habitations et installations, souvent rudimentaires et primitives, mais qui suffisaient à ses goûts simples. Le village de Muraz est un de ces villages de la plaine où le montagnard a creusé sa cave, sur laquelle il a posé son chalet de mélèze. Le chalet regarde le soleil ; derrière lui le fenil s'accote à l'étable ; au bout de la ruelle, la fontaine avec le vieux crucifix ; au milieu des maisons, la petite église, et l'eau du bisse qui bondit au carrefour de trois sentiers. Il y a vingt ans encore, deux familles seulement passaient toute l'année à Muraz. Les autres habitants n'y séjournaient en famille qu'à l'automne et au printemps, au moment des principaux travaux viticoles. Aujourd'hui, nombreux sont les ménages devenus sédentaires ; ouvriers d'usine ou employés à Sierre qui cultivent encore une vigne, un jardin ou un verger non loin de Muraz, mais renoncent au nomadisme, si particulier à la vallée d'Anniviers.

« Pour dévorer la neige, il n'y a que le fœhn », disait un paysan en regardant la lourde chape qui recouvrait le sol, du vignoble aux forêts de l'alpe. En effet, le fœhn souffla trois jours et trois nuits : son haleine n'était que tiède, refroidie par les glaces des cimes, mais elle fit son œuvre et le soleil parut, chassant la neige des toits de schiste et des *versanes* (ados) des vignes. Le terrain pierreux, toujours assoiffé, but très vite l'eau dont le trop-plein ruisselait le long des talus et, pendant deux jours, on put s'imaginer qu'une catastrophe géologique, comme celle de l'éboulement de Sierre, avait bouleversé le paysage ! Etait-ce il y a peu de temps que s'écroulait la moitié du mont *Taurodunum*, bondissant vers la montagne en face de lui et formant à sa base ce chapelet de collines, les unes crêpelées de pins, les autres montrant leur flanc de calcaire à vif, comme si le cataclysme venait de se produire ? Et, cependant, il est antérieur à la troisième époque glaciaire !

Au moment du dégel, le sol rocailleux avec ses pierres grises et ses murailles, ses roches où s'agrippent la frange sourcilleuse des buissons, les stries de la neige, marquant le plissement des montagnes et les sillons des dévaloirs donnent une impression de terre chaotique et désolée. Mais cette vision se modifie bien vite, car tout de suite, sur les collines, les bourgeons des hêtres mettent, entre les pins, de chaudes touches violettes, tandis que l'épine-vinette commence à fleurir au bord des vignes. Déjà l'eau bleue-verte des petits lacs se réjouit de mirer les saules en fleurs et, autour de Géronde et de Goubing, les anémones pulsatiles, d'une pourpre sombre, mais duveteuses comme les chatons des saules, apparaissent en touffes serrées. A peine la neige a-t-elle quitté les pentes les mieux exposées que l'on entend le bruit continu de la bêche des vignerons fossoyant leurs parchets. Hommes et femmes, du matin au soir, bêchent, enlèvent les cailloux dans les parties trop pierreuses, fument le sol par place, taillent les plants, sarclent et se hâtent, car le travail presse... Ils mangent leur fromage et leur pain avec un peu de viande séchée, ils boivent le vin de leur cave ; la mère a pris les plus jeunes enfants avec elle ; ils jouent sur le mur de la vigne et le tout petit dort dans une corbeille. Le soir, on emporte sur la hotte deux fagots de sarments et l'on rentre à Muraz, qui, de tous ses petits carreaux miroitants, regarde venir les siens au village.

Dans les vignes communales, une ancienne coutume jette une gaieté et une animation inusitées. Dès 6 h. ½, le matin, drapeau en tête, au son du fifre et du tambour, les bourgeois de Grimentz, de Saint-Jean ou de quelque autre commune du Val d'Anniviers, partent pour travailler à leur vigne communale. Ils sont parfois vingt ou trente, jeunes et vieux, sous le contrôle du « procureur » qui répartit le travail. Les jeunes gens de 18 ans, jouissant pour la première fois de leur droit, se voient chargés des plus humbles travaux ; aux plus âgés sont dévolus la taille et le contrôle des ceps. Le matin, on boit un vin léger, on travaille ferme, on rit, on plaisante. A midi, le tambour annonce le repas froid, mais arrosé de bon vin et, le soir, on goûte aux meilleurs crus avant de redescendre, musique en tête, avec le drapeau suisse qui flotte entre les murs des vignes.

Cela dure ainsi pendant plus de quinze jours et chacun se réjouit, à Sierre, de voir se perpétuer cet usage qui fait du pénible travail du vigneron une sorte de fête, mettant en liesse les coteaux de Villa, de Veyraz, de Muraz, où déjà les Romains, dit-on, cultivaient la vigne...

Hélène de Diesbach.

Automobilisme

Les accidents d'automobiles

En France, comme, hélas ! un peu partout, les fêtes de Pâques sont toujours l'occasion d'un grand nombre d'accidents d'automobiles. Cette année, pour les jours du dimanche et du lundi de Pâques, on y a compté 21 morts et 81 blessés, soit deux morts de plus et sept blessés de moins qu'en 1930. Les chiffres ne varient d'ailleurs guère, en somme, d'une année à l'autre. En 1930, il y a eu 19 morts et 88 blessés ; en 1929, 22 morts et 75 blessés ; en 1928, 27 morts et 80 blessés.

La Coupe des Alpes

Les délégués des Automobiles-Clubs d'Autriche, d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suisse ont fixé définitivement l'itinéraire de la Coupe des Alpes, qui sera courue du 31 juillet au 6 août.

Voici quelles sont les six étapes :

Première étape. — De Munich à Innsbruck, comprenant le passage du Flexenpass et de l'Arlberg, 348 kilomètres.

Deuxième étape. — D'Innsbruck à Saint-Moritz, par le Brenner, la Fluela et l'Albula, 378 kilomètres.

Troisième étape. — De Saint-Moritz à Turin, par le Julier et le Grand-Saint-Bernard, 415 kilomètres.

Quatrième étape. — De Turin à Nice, par le col de Tende et la Turbie, 337 kilomètres.

Cinquième étape. — De Nice à Genève, par les cols du Lautaret, du Galibier et des Aravis, 500 kilomètres.

Sixième étape. — De Genève à Berne, par les cols de Morgins, du Pillon et le Bruch, 388 kilomètres.

Le parcours total est de 2,366 kilomètres et comprend 17 cols.

La mode

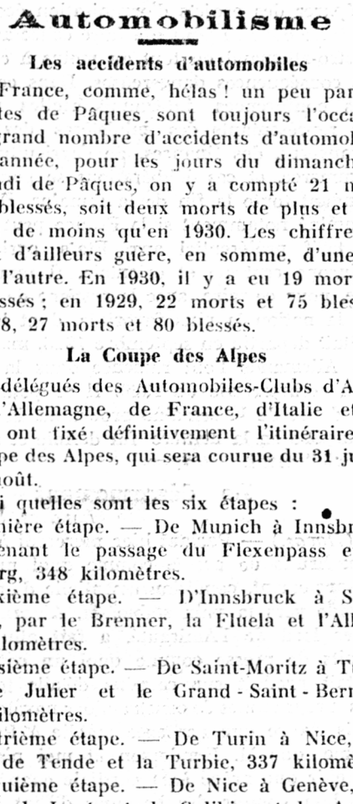

Cliché Adam

LE VELOURS NOIR EN VOGUE

Jolie robe en velours noir garnie de plis nervures à la taille ; col et parements en perles bleu turquoise.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage

Le nombre des chômeurs allemands a considérablement diminué. Il y aurait 200,000 chômeurs de moins que lors de la publication du dernier rapport.

Chez les catholiques de Berne

On nous écrit :

Mgr Nünlist, curé de Berne, est connu pour son esprit d'entreprise. Il a vu que sa paroisse était à l'étroit dans l'église de la Trinité et il a décidé de mener à bien, avec l'aide du Ciel, la construction d'une nouvelle église catholique dans la ville fédérale. Aujourd'hui, son projet est sur le point de se réaliser. Une importante équipe déblaye le terrain que la neige recouvrait il y a quinze jours encore. On sait que le sanctuaire sera édifié par M. l'architecte Dumas et dédié à Notre-Dame.

Pour exciter le zèle et la libéralité de ses paroissiens, Mgr Nünlist leur a fait don, il y a peu de temps, d'un fort cahier illustré dans lequel il raconte le voyage qu'il a fait autour du monde à l'occasion du congrès eucharistique de Sydney. Quelques-uns racontent que Mgr Nünlist a fait le tour du monde pour quêter en faveur de la future *Marienkirche*. Dans sa préface, l'auteur nous dit la vérité : en 1922, il fit un voyage dans l'Amérique du nord pour y trouver de l'argent. Le voyage de Sydney avait un but tout différent.

Qu'il nous soit permis de dire ici tout ce que la publication de Mgr Nünlist a d'attrayant, de vif, de pittoresque, de juvénile. A force de concision et de netteté, il a tracé une image vivante de son tour du monde ecclésiastique. Les photographies sont nombreuses et quelques-unes, très belles. D'autres sont tout à fait récréatives : ce ne sont pas les moins réussies.

Quelle que soit la ténacité du révérend curé de Berne à bâtir une nouvelle église, il ne néglige pas pour autant l'ancienne, la décoration de la crypte du Sacré-Cœur en particulier. Cette chapelle intime méritait mieux, pour les piliers du chœur, que les statuettes de plâtre qui s'y trouvaient. Mgr Nünlist ne l'ignorait pas ; aussi a-t-il fait appel à l'art de François Baud, le sculpteur bien connu de Semsales, de Finhaut, de Carouge, du Saint-Rédempteur, à Lausanne.

Pour les surfaces qui s'étendent entre le chœur et les autels latéraux, François Baud a conçu deux grands médaillons, deux reliefs de bois peint. Du côté de l'évangile, une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, tout à fait belle de force et de décision, en même temps que de douceur féminine. Rien qu'à modifier l'éclairage de la chapelle, on voit combien l'œuvre est riche et vivante. La sainte se détache, en ocre clair, sur un fond de palmettes d'or étroites et longues comme des dards, et qui vont, nervures quasi surnaturelles, dessiner, en dehors de l'ovale du pourtour, une dentelure aiguë et vivace. Du côté de l'épître, dans le même décor de palmettes, un saint Joseph d'une conception qui fait honneur à l'artiste. A voir les fadeurs habituelles, on croirait que ce charpentier soignait son teint au lait d'ânesse et passait sa journée en promenade, un lis à la main ! François Baud nous rend le vrai sens de la litanie. Son saint est ouvrier : face d'ouvrier, carrure d'ouvrier, mains ouvrières : *exemplar opificum*. Gardien des vierges, défenseur du divin Enfant, terreur des démons, ne doit-il pas ressembler à saint Christophe plus qu'à saint Jean ?

Par une manière tout à fait nouvelle, Baud montre que son talent a encore gagné en maturité depuis ses travaux du Séminaire Saint-Charles ; il faut remercier Mgr Nünlist de l'avoir appelé à Berne.

* * *

Mais l'architecture et la sculpture n'ont pas été seuls à l'honneur dans la paroisse. Nous ne saurions passer sous silence la conférence que M. le chanoine Bovet est venu donner ici, il y a peu de temps. Il nous a entretenus de l'art grégorien, et on sait avec quelle conviction il le défend. A franchement parler, il est stupéfiant qu'il faille défendre un art aussi prodigieux. M. Bovet nous a rendu la chose encore plus sensible. Il a établi des rapprochements décisifs entre la musique dite grégorienne et l'antique art musical de la tragédie grecque, d'une part, avec l'art non moins antique et non moins sacré du culte hébraïque, d'autre part. La conférence fut enrichie par l'audition de quelques disques tournés à Solesmes et qui, mieux que tout autre démonstration, ont prouvé ce que, à l'étude du plain-chant, une paroisse doit gagner au point de vue musical et spirituel. La paroisse de Berne n'est, du reste, plus à convertir. Le chant grégorien y a sa place marquée. Quelle joie et quelle jouissance de retrouver l'*alleluia* du samedi saint et le *Victimae paschali* !

Tout en plaidant la cause du plain-chant, M. le chanoine Bovet a fait une place à la musique moderne. Aux fêtes, a-t-il dit, on pourra prêter un peu d'attention à l'art d'une œuvre nouvelle. Aussi bien le chœur de la paroisse a-t-il exécuté, le jour de Pâques, la *Messe en ré mineur* de Bruchner. Qu'on nous permette de nous arrêter un instant à cette œuvre importante et peu connue chez nous.

Les œuvres de Bruchner — cette messe en est un exemple caractéristique — doivent être classées dans l'ordre du colossal. On peut ne pas aimer ce genre quasi wagnérien de lyrisme dramatique, d'épopée cosmique, ses brutalités, ses contrastes, ses longueurs, ses épanouissements. On est même en droit de se demander si un tel art n'est pas plus théâtral que religieux. Mais il est un sentiment auquel on ne peut se soustraire en entendant la *Messe en ré mineur*, c'est le sentiment de l'ampleur, de la plénitude, de la force.

Un point a agréablement frappé dès le commencement : c'est la manière heureuse avec laquelle le *Kyrie* succède à l'introït. Le *Kyrie* tout entier, du reste, est très beau, la reprise de *Kyrie eleison* en particulier. Le *Gloria* a, dans son ensemble, un mouvement admirablement soutenu, du *staccato* très marqué des premières mesures à l'*amen*, qui est véritablement vaste et triomphant. Il est sans doute impossible de juger une œuvre aussi considérable sur une seule audition. Le *Credo*, pourtant, a paru un peu inégal. Une des parties intéressantes est sans contredit le passage *et unam sanctam* qui, presque à l'unisson et sur une note unique, se déroule avec une grandeur et une concision particulières. Il est dommage que ces mesures soient seules dans leur genre.

Le chœur de la Trinité, sous la baguette de M. Yvar Müller, a exécuté sans défaillance cette œuvre énorme. Cela témoigne d'un travail considérable et montre quelles ressources il possède. L'adaptation à l'orgue de M. Müller, la collaboration avec l'orchestre de paroisse (qui ne mérite pas moins d'éloges que le chœur), la sonorité et la discipline de tous, voilà qui prouve une fois de plus quel instrument de premier ordre le Directeur de la Cæcilia s'est forgé. Ajoutons que l'offertoire chanté à Pâques fut un très beau morceau *a cappella* de M. Müller lui-même, un offertoire lyrique, chantant, tout à la fois orillant et intime. Cette petite œuvre, qui, du reste, n'est pas nouvelle, si je ne me trompe, fait grand honneur au maître de chapelle de la Trinité.

A. A.

AVIATION

Londres-Le Cap en 6 jours et demi

Le commandant anglais Glen Kidston vient d'accomplir un raid magnifique. Il a accompli la randonnée Londres-Le Cap, de 12.900 kilomètres, en 6 jours et 10 heures, ce qui bat de loin le record précédent, qui était de 7 jours et demi.

Au cours de son raid, le commandant Kidston a établi les records suivants : Angleterre-Le Caire, 34 heures ; Malte-Le Caire, 7 heures ; Angleterre-Malakal (Soudan), deux jours et demi ; Angleterre-Kisumu (Kénia), trois jours cinq heures ; Angleterre-Buluwayo, quatre jours et demi.

Un nouveau raid Angleterre-Australie

L'aviateur anglais Scott, qui quitta l'aérodrome de Lympne (Angleterre), le mercredi 1er avril, pour battre le record Angleterre-Australie, a atterri lundi à Calcutta. Il comptait en repartir mardi matin, de bonne heure, à destination de Rangoon (Basse-Birmanie). L'aviateur Scott avait alors 5 heures d'avance sur l'horaire-record du commandant australien Kingsford Smith.

Le voyage de M. Dumesnil

Le ministère de l'Air français annonce que l'escadrille ministérielle qui avait quitté Reggan (dans le nord-est du Sahara), hier matin mercredi, à 6 heures, a atterri, hier après midi, à 1 h. 15, à Gao sur le Niger, après un vol de 1300 kil.

SOMMAIRES DES REVUES

Le Correspondant ; 25 mars. — Le procès de l'école libre (1831). I. : Léonce Celier. — Jean Cocteau ou l'intelligence pervertie : André Rousseaux. — Fidélité. Roman. III. : François Saint-Maur. — Paul Verlaine et François Coppée. II. : Jean Monval. — L'humanisme en Pologne : Jan Kochanowski : Marcel Brion. — Madame Necker de Saussure ou le bon romantisme : Baron Ernest Seillière. — La question agraire au Mexique : A. Lugan. — Les lectures de l'adolescence : Comtesse Jean de Pange. — La musique : Jean Lafollye. — Les lettres : Comte de Luppé. — Les livres. R. Poincaré. G. de Jerphanion. A. Lugan. P. Lavallée. F. Chapouthier. P. de Nolhac. A. Boschot. Odette V... E. Cuq. F. Klein. — Chronique politique. Louis Joubert.

Revue des Deux Mondes, 1er avril. — Magnificat (dernière partie) : René Bazin. — Les trois fantômes de l'Amérique : André Maurois. — A la Légion. I. Dans la tache de Taza : Prince Aage de Danemark. — Un collaborateur de Napoléon III, W. Frœhner : Franz Cumont. — Souvenirs de la cour impériale : W. Frœhner. — Visites à la presse de province. Le Centre. Conclusions : André Demaison. — Vers le consulat à vie. III. La négociation du concordat : Louis Madelin. — Requête pour les cris de Paris : Jean Renouard. — Le bilan technique de l'accord naval : René La Bruyère. — En rêvant dans le grand sérail : Albert Flament. — Revue littéraire. Romanciers en voyage : André Chaumeix. — Revue musicale. L'illustre Fregona. La bataille : Louis Laloy. — Revue dramatique. Pierre ou Jack ? Balthazar ! : René Doumic. — Charles Géniaux : R. D. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique : René Pinon.

La *Patrie suisse* du 4 avril contient, outre les romans habituels, deux contes originaux. Une chronique agricole montre les progrès réalisés dans l'agriculture suisse ; et Jean Borel nous parle du port naturel de la Suisse, le port de Gênes en voie de transformations et d'agrandissement. Une page pittoresque évoque les vieilles portes de nos villes suisses. Enfin, les actualités nombreuses et choisies : match Suisse-Italie, concours de chiens de police, lancement d'un chaland à Cully, etc. Notons encore le supplément de la mode, la page médicale, etc. La *Patrie suisse* connaît actuellement un beau développement.

Heimatschutz

Das erste Heft vom neuen Jahrgang der bei Frobenius in Basel erscheinenden Zeitschrift befasst sich mit einer Gegend, die etwas abseits vom grossen Verkehr liegt und gerade darum ihre ursprunglichen Reize und ihren schweizerischen Charakter trefflich erhalten hat, dem aargauischen *Freiamt* mit dem Stædtchen Bremgarten und der ehemaligen Benediktinerabtei Muri. Eine Einführung von Architekt K. Ramseyer in Aarau macht uns mit der Eigenart der Gegend vertraut ; daneben kommt der Dichter zum Wort in Gonzague de Reynold's *Paysages d'Argovie*. Eine Reihe hübscher Zeichnungen und photographischer Bilder laden uns zum Besuch des Freiamtes ein, wo jeder Heimatschützler gut auf seine Rechnung kommen wird.

Echos de partout

UNE ERREUR DE TAILLE

De la *Croix* de Paris :

Les distractions des gens de lettres ne se comptent plus. Elles amusent la galerie, et il n'y a pas, d'ordinaire, à les relever ; car la faute du voisin, aujourd'hui, peut être la nôtre demain.

Mais, quand il s'agit de personnages importants, qui soignent leur style, il y a un certain attrait à signaler leurs méprises.

M. André Thérive est critique littéraire du *Temps*, depuis la mort de Paul Souday. La *Revue française* du 22 mars 1931 l'appelle même « un écrivain officiel », et ajoute : « l'esprit malin pousse à dire : un pontife ».

Ce que M. Thérive écrit, surtout dans le *Temps*, ne peut manquer d'être pesé, et, sinon toujours exact, du moins toujours voulu.

Or, l'étude que M. André Thérive a faite, le 22 août dernier, des œuvres de Louis Veuillot, a ménagé à ses lecteurs une réjouissante surprise.

« On ne sait pas assez, a déclaré M. Thérive, que le verset claudélien, qui est maintenant admis parmi les formes poétiques, semble avoir été inventé par Louis Veuillot... »

Et en voici la preuve :

« Reproduisons seulement, continue M. Thérive, cette prière, tirée de *Çà et là* (VIII, p. 297), où Veuillot a peut-être exprimé son ambition grandiose en termes non indignes :

« Et toi, enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur, tu prépareras ses chemins.

« Afin d'enseigner à son peuple la science du salut, afin d'annoncer Celui qui vient remettre ses péchés.

« Par les entrailles de cette miséricorde divine avec laquelle est venu d'en haut vers nous ce soleil levant. »

« Ce sont, conclut M. André Thérive, ces échantillons-là que je souhaiterais dans l'anthologie future de cet auteur... »

Eh bien, sûrement, Louis Veuillot protesterait avec une belle indignation, lui, dont les *Fragments de Mémoires* sont, au dire de M. Thérive, « émouvants d'humilité et de simplicité »... mais sans doute aussi, se divertirait-il d'apprendre, par ce feuilleton littéraire du *Temps*, qu'on lui attribue, tout simplement, un passage de l'Evangile. (*Luc*, I. 76-78.)

LES COMMANDEMENTS DE LA PRESSE

1. Ce que vous voulez communiquer à un journal, écrivez-le aussitôt et envoyez-le immédiatement, car ce qui est nouveau quand vous y pensez ou quand vous l'apprenez ne le sera plus quelques heures après.

2. Soyez court. Pas de longue introduction, pas de longues considérations.

3. Abstenez-vous de souligner ; la rédaction seule juge de ce que la typographie doit mettre en relief.

4. N'employez aucun mot étranger pour ce qui peut être exprimé d'une façon compréhensible en français.

5. Soyez clair : écrivez lisiblement, surtout les noms et les chiffres.

6. Répétez en marge les noms propres, surtout les noms des localités.

7. N'employez pas les mots « hier » ou « aujourd'hui » ; mais indiquez le mois et le jour.

8. Mettez plus de points que de virgules ; mais n'oubliez aucun des deux. Ne faites pas de longues phrases.

9. Ne surchargez jamais un nom ni un chiffre. Barrez le mot impropre et écrivez le mot juste au-dessus, soit à côté, soit en marge.

10. Laissez toujours libre sur le papier une marge de la largeur de deux doigts au moins, afin de conserver une place pour les corrections et pour les additions. Si vous vous servez de la dactylographie, espacez vos lignes pour la même raison.

11. N'écrivez jamais sur les deux côtés du papier. Cent lignes tracées seulement sur le recto du papier sont rapidement découpées et distribuées à plusieurs compositeurs ; au contraire, écrites sur les deux côtés, elles absorbent le travail d'un compositeur pour un temps trop long.

LES FILLES DU DUC DE SAXE-COBOURG

Le duc de Saxe-Cobourg avait quatre filles ; toutes plus belles les unes que les autres. Ces quatre princesses accomplies parlaient l'anglais entre elles, lisaient les livres français et s'habillaient « comme à Paris » au grand regret des dignitaires de la petite cour de Cobourg.

Une seule de ces quatre princesses est demeurée, par son mariage, princesse allemande. Une autre est devenue l'infante Béatrice d'Espagne ; la troisième est la grande-duchesse Cyrille de Russie, qui a traversé tant d'épreuves et qui dut vivre aux temps du bolchévisme pendant quelques mois dans une cabane de paysans de Finlande... La quatrième est la reine Marie de Roumanie. La mère du roi Carol s'est rendue en France pour faire visite à sa sœur, et non pas, comme on aurait voulu le laisser entendre, pour une quelconque mission diplomatique.

On l'a revue à Paris, avec ses yeux gris bleu si vifs, ses fins cheveux, son noble profil classique et surtout avec sa souple et légère démarche.

— Elle semble toujours descendre les marches d'un trône, a dit avec admiration une de ses amies françaises.

MOT DE LA FIN

A Paris :

— Voyez, on commence à trouver des appartements !...

— Oui, il ne reste plus qu'à trouver des 25,000 francs du loyer...

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

Publications nouvelles

Sainte Françoise Romaine et son temps (1384-1440) par Berthem-Bontoux, membre sociétaire des Gens de lettres. Lettre-préface de Mgr Baudrillart, de l'Académie française. Un volume de 620 pages ; prix 40 fr. Bloud et Gay, éditeurs, Paris.

Figure extrêmement curieuse et attachante que celle de sainte Françoise Romaine, l'une à coup sûr des plus saillantes des XIVme et XVme siècles, et qui pourtant est si peu et si mal connue que, exception faite de quelques spécialistes, on ignore ou méconnaît le rôle de tout premier plan que joua cette émule des Catherine de Sienne et des Brigitte de Suède, non seulement dans les destinées de sa ville natale : la Rome tourmentée du moyen âge, tour à tour déchirée par les Guelfes et les Gibelins ou les mercenaires du roi de Naples, mais encore et surtout dans celle de l'Eglise elle-même et de la Papauté ; car, autour d'elle, se produisirent les plus formidables conflits, nés du grand schisme d'Occident, dont elle fut d'ailleurs la dernière hostie salutaire.

Or, c'est en vrai historien qui a puisé aux sources les plus sûres, notamment aux volumineux procès de canonisation de la Sainte, que Berthem-Bontoux, l'auteur si apprécié de tant de livres de marque, trace un tableau vivant de cette époque touffue entre toutes, où les personnages les plus divers surgissent en foule, se pressent, se liguent ou se combattent sans relâche ; et c'est aussi avec une parfaite maîtrise qu'il dégage les lignes des trois courants littéraire, politique et religieux, qui préparèrent la Renaissance et la Réforme, dont l'influence se prolonge jusqu'à nous.

Grâce à lui, on pénètre dans l'intimité de ces humanistes aux mœurs trop souvent imprégnées de paganisme ; de ces princes qui s'égorgent pour s'assurer en Italie un pouvoir éphémère ; de l'Eglise enfin, bouleversée par le mouvement conciliaire et qui souffre affreusement de ce fait étrange, inouï dans l'histoire : trois papes se disputant en même temps la tiare, à la face de la chrétienté tremblante et incertaine ; et l'on voit aussi se dresser providentiellement, pour raffermir les croyances ébranlées, un Vincent Ferrier avec ses flagellants, un Bernardin de Sienne, l'orateur populaire et l'un des premiers panégyristes de son illustre contemporaine, tant d'autres encore, qui sont des personnalités puissantes, mais que domine sans conteste Françoise Romaine, la fine patricienne, ennemie déclarée du luxe et de la sorcellerie, la surnaturelle Voyante du ciel et de l'enfer, la mystique apparentée, d'une part, à sainte Gertrude, et, d'autre part, à sainte Thérèse d'Avila, la fondatrice des Oblates, enfin la glorieuse patronne de Rome, dont la vie incomparable est plus passionnante qu'un roman, bien qu'elle appartienne à la plus véridique histoire, c'est-à-dire à la grande histoire.

Une âme de sainte dans un monde romantique. — *Amélie de Vitrolles*, par Marguerite Savigny-Vesco. Un volume in-8° couronne de 192 pages, orné de photogravures hors-texte. Prix : 12 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, 10, Paris (VIme).

Fille du ministre de Louis XVIII et de Charles X, recevant dans son salon de la place Vendôme les personnages politiques et littéraires les plus en vue de l'époque (Chateaubriand, Berryer, Lamennais...), joignant aux charmes de son visage l'attrait d'une remarquable intelligence et d'une haute piété, Amélie de Vitrolles devait tenter un talent aussi délicat que celui de Marguerite Savigny-Vesco.

S'inspirant, en effet, de sa volumineuse correspondance, qui fait ressortir la finesse de son esprit en même temps que la tendresse de son cœur et la beauté de son idéal, l'auteur, avec une rare puissance d'évocation, ressuscite vraiment pour nous cette exquise figure, dont le souvenir reste encore vivant en plus d'un lieu, notamment au village de Vitrolles, dans les Hautes-Alpes, où son tombeau est un centre de pèlerinage fréquenté et qui fut, en août 1929, à l'occasion du centenaire de sa mort, témoin de grandes fêtes.

Là, comme partout ailleurs, où elle passa, Amélie de Vitrolles a laissé une véritable réputation de sainteté, visitant les pauvres et s'ingéniant à soulager les misères de ceux qui l'entouraient.

Il faut remercier Marguerite Savigny-Vesco de nous avoir donné le spectacle de cette « âme de sainte », qui, au milieu du monde le plus brillant, fit figure d'apôtre. C'est à la fois un beau livre et une grande leçon.

Henri Sensine. — *La ponctuation en français*, avec 60 dictées-exercices dans le texte. Un volume in-16 broché : 3 fr. 75. Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris.

La ponctuation remonte au IIme siècle de notre ère, mais elle ne s'est fixée et généralisée qu'après la découverte de l'imprimerie.

On peut affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'elle n'est pas une lubie de grammairien, comme certaines chinoiseries grammaticales, incontestablement absurdes. Elle est, au contraire, d'une indéniable utilité. Il semble qu'on pourrait s'en passer, puisque, pendant longtemps, elle n'exista pas. Pourtant, elle est, à certains égards, indispensable. Un texte mal ponctué n'est pas clair, et, souvent, peut prêter à des interprétations complètement différentes. Il y a des phrases où il suffit de changer les signes employés, pour en modifier complètement le sens.

C'est en pensant à cette utilité que l'idée est venue à M. Sensine d'écrire ce petit livre qui se révèle comme pouvant rendre de précieux services à tous, à côté du chapitre, forcément restreint, qui traite ce sujet dans les grammaires en usage.

La ponctuation est au langage écrit ce que la logique est à l'expression de la pensée.

MOTOS D'OCCASION

L'école-atelier de mécanique du Technicum (Pérolles), vend : quelques motos (175 cmc. à 500 cmc.),

de **Fr. 300.— à Fr. 900.—.**

La revision de ces motos faite dans un but de démonstration et d'enseignement pratique offre **toutes garanties.** 11794 F

†

Mademoiselle Ida Pittet, à Cournillens ; Mme veuve Louise Pittet-Gardaz et ses enfants, à Villars-le-Terroir ; les enfants de feu Alfred Pittet, à Villars-le-Terroir ; ainsi que les familles parentes, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Auguste PITTET

révérend chapelain de Cournillens

leur cher oncle, beau-frère et parent, décédé le 9 avril, dans sa 74me année, muni de tous les sacrements de la sainte Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré samedi, 11 avril, à 10 heures, à Villars-le-Terroir.

AVIS

Le public est avisé que la section de **Fribourg de l'Association suisse des sous-officiers,** effectuera, **dimanche, 12 avril,** des tirs à balles, au **Vernex, commune de Vuisternens-en-Ogoz.** Ces tirs seront exécutés au sud du village, vers la côte 906 (forêt du Gibloux), **entre 8 heures et midi.** 11796 F

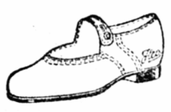

EN BOX NOIR
soigné
27-29 30-35
9.40 **10.90**
EN VERNIS NOIR
12.90 **14.70**
RICHELIEU
box noir
27-29 30-35
11.30 **13.30**
EN VERNIS NOIR
superbe article
15.40

Ville de Fribourg

Travaux en soumission

Le Conseil communal met en soumission les travaux de terrassement, démolition, fouilles, béton et béton armé pour la **reconstruction du mur de soutènement de la Grand'Fontaine.**

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs domiciliés depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Fribourg et y payant les impôts.

Prendre connaissance des plans, cahier des charges et formulaires de soumission au Secrétariat de l'Edilité, **dès vendredi 10 avril.**

Les soumissions portant la souscription « Mur de la Grand'Fontaine » devront être retournées, sous pli cacheté, audit bureau, jusqu'au **jeudi 16 avril, à 18 heures.** 11795 F

Ouverture des soumissions en présence des soumissionnaires, le **vendredi matin, 17 avril 1931, à 11 heures 30.**

Les soumissions nous parvenant après la date susindiquée ne seront pas ouvertes et retournées à l'expéditeur. **Directeur de l'Edilité.**

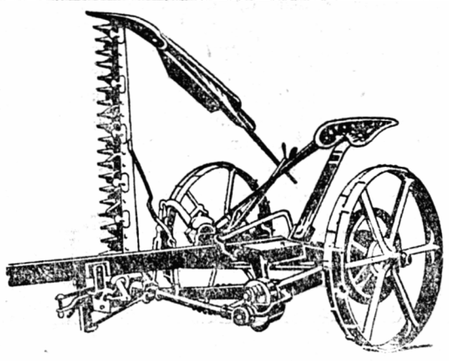

Pour introduire notre nouvelle faucheuse nous accordons des conditions spéciales.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS.

E. Wassmer S. A.

Fribourg

Famille cath., demande

Garçon

de 16 ans, pour aider aux travaux de campagne. Bons gages et vie de famille assurée. Très bonne occasion d'apprendre la langue allemande.

S'adresser à la famille **Joseph Lüthi, cultivateur, à Halten** (Soleure). 11730

On engagerait un

JEUNE HOMME

à partir de 16 ans, pour tous les travaux de la campagne, dans famille catholique. 25593 X

Gabriel Roch, Grand-Lancy, Genève.

Un

cours de cuisine

commencera le **20 avril.** Durée : 4 semaines. 11785

S'annoncer au **bureau, 11, rue de l'Hôpital, ou 18, r. Marcello, Fribourg.**

JEUNE HOMME

de 17-18 ans, robuste et honnête, **trouverait place d'apprenti-pâtissier.** Entrée immédiate. 11765

S'adresser à **M. G. Lenweiter, boulanger-pâtissier, à Estavayer-le-Lac.**

On **demande** un

VACHER

de 16-20 ans, pour 6 à 7 vaches. Occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser sous chiffres **P 11778 F, à Publicitas, FRIBOURG.**

Domaine

de 9 poses (5 attenantes), à vendre, tout de suite, **Fr. 14,000.—.** Bon terrain. Bons bâtiments, taxés **Fr. 20,000.—.** Facilités d'agrandir le domaine au prix de **1500 fr.** la pose. Travail assuré dans tuilerie voisine. Somme nécessaire pour traiter, **Fr. 4000.—.**

S'adr. au **propriétaire, Georges Favre, à Lucens** (Vaud). 596-7 L

Jeune homme

sortant de l'école, sérieux et honnête, trouverait occupation.

Offres par écrit à **l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.**

ON DEMANDE
un
GARÇON

libéré des écoles, pour faire les commissions.

Charcut. J. Gutknecht, rue de Lausanne. 11773

On demande une DEMOISELLE, pour donner quelques

leçons

de langue française à une jeune fille de langue allemande.

S'adresser sous chiffres **P 11781 F, à Publicitas, Fribourg.**

Hôtel de la place demande, pr tout de suite,

fille de cuisine

S'adr. sous **P 11776 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande une bonne

Servante

de campagne. Bons gages.

S'adr. sous **P 40501 F, à Publicitas, Fribourg.**

Famille, avec trois enfants, demande, pour début de mai,

Jeune fille

sérieuse, active, au courant des travaux du ménage. 14748 L

Offres, avec photo et références, à **Mad. Gross, Riant-Mont, 15, Lausanne.**

On demande
A LOUER

aux environs de la ville, une **chambre** (mansarde pas exclue), avec cuisine ou 2 chambres simples.

Offres écrites sous **P 11782 F, à Publicitas, Fribourg.**

A vendre

une poussette, en excellent état, forme moderne.

S'adresser sous chiffres **P 11780 F, à Publicitas, Fribourg.**

A VENDRE

1 beau **pavillon-rucher,** à l'état neuf, 1 caisse à purin à 1 cheval, contenance 550 litres, comme neuve.

S'adresser à **M. Emile Déforel, Belfaux. Tél. 34.**

A VENDRE

dans grande localité de la Broye, **un immeuble** avec **MAGASIN, BOULANGERIE,** 2 logements, grange, écurie, assots et grand jardin. 11738

S'adresser au **notaire REICHLEN, à Estavayer.**

Transmission

à vendre, de 6 m. de longueur, 35 m/m de diam., avec 4 paliers, 3 poulies en fonte et 5 en bois, le tout pour

Fr. 140.-

A la même adresse, une

Motosacoche

de 2 cylindres, 500 cc., modèle 1927, très peu employée, à vendre pour cause de santé. 11774

S'adresser à la **Grand'rue, No 20, au rez-de-chaussée.**

A LOUER

pour tout de suite, 1 appartement bien ensoleillé, comme neuf, avec deux chambres, cuisine, cave, assots et jardin, eau et lumière, au centre du village de Dompierre.

S'adresser à **Verdon, cantonnier, Russy, près Dompierre (Frib.).** 11791

A VENDRE

les immeubles No 5 et 5 A., situés à la rue du Lycée, comprenant habitations, caves, bûcher, buanderie et 2 jardins de la contenance de 6 ares 27 centiares. Le tout en bon état d'entretien, eau, gaz, lumière électrique, situation tranquille et ensoleillée. 11792 F

S'adresser à **Fernand Claraz, Richemont, 6, FRIBOURG.**

Petit ménage soigné demande

demoiselle

sachant faire la cuisine et s'occuper du ménage.

S'adresser par écrit s. **P 11772 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande, dans bonne famille de langue italien.,

jeune fille

20 ans, sérieuse, propre, laborieuse, ayant pratique travaux du ménage. Env. offres, avec certificats et photographie, à **famille Timbal, Cônza, Lugano.**

ON DEMANDE

place d'APPRENTIE, chez tailleuse pour dames, pour jeune fille de 18 ans.

S'adresser sous chiffres **P 11715 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande un jeune

ouvrier charron

sortant d'apprentis. Bonne occasion pour apprendre la langue allemande. Entrée tout de suite. 11777

S'adres. à **Louis Stalz, charron, Recherswyl** (ct. de Soleure).

Cinéma Royal Sonore

Téléphone 7.14.

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du formidable succès

Le trou dans le mur

(Tarif réduit.)

Dès demain

Dans une Ile perdue

avec **Marguerite Moreno.**

AU FAISAN DORÉ / FRIBOURG

RUE DU TIR ◆ N° 15 ◆ — TÉLÉPHONE ◆ 9.37 ◆

J. AELLEN COMESTIBLES

Poissons frais

Bas prix *PROFITEZ* **Bas prix**

VENDREDI MATIN et dès JEUDI après-midi GRANDE VENTE de SUPERBE

CABILLAUD

extra blanc à Fr. -.90 le ½ kg.

Colin français

Magnifiques FILETS FRAIS. SOLES, SAUMON FRAIS, MERLANS, RAIE bouclée.

Poissons du Lac

TRUITES vivantes, etc.

Cuisses de grenouilles

Service à domicile. — Expédition.

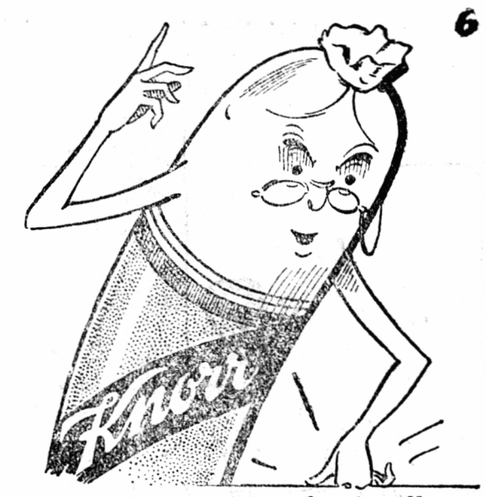

„Et vous, vous avez besoin d'une nourriture saine et fortifiante."

Sur ce point, les avis ne diffèrent pas: il est parfaitement dommage de renoncer au potage sous prétexte que sa préparation occasionne trop de travail. — La soupe est nourrissante et elle complète un repas. Pourquoi donc y renoncer quand, avec les „Saucisses Knorr", il est si facile d'obtenir une soupe délicieuse et nourrissante rien qu'en la cuisant pendant 20 minutes?

Les 5 grands avantages:

1. Préparation rapide, n'occasionnant aucune peine.
2. Ne nécessite aucun autre ingrédient.
3. Grand choix de plus de 30 sortes.
4. Chaque sorte a son goût naturel bien particulier.
5. Sont du goût de chacun et, par dessus tout, sont très nourrissantes.

Imprimerie Saint-Paul

Impressions en tous genres

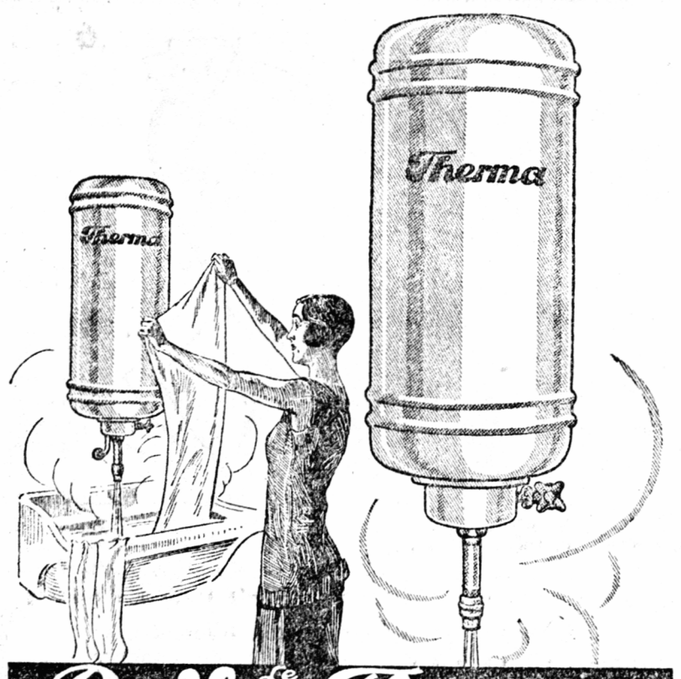

Le Boiler Therma

tient continuellement de l'eau chaude à votre disposition sans main-d'oeuvre et sans contrôle. Vous n'avez qu'à tourner le robinet !

En vente auprès de tous les Services électriques et chez tous les installateurs.

Therma S.A. Schwanden (Glaris).

ÉMISSION

d'un

Emprunt 4 % Commune du Châtelard - Montreux de 1931

de Fr. 10.000.000

en vue de la conversion des emprunts 4 % de 1908, 4 ½ % de 1913 et 5 % de 1926 dénoncés au remboursement pour le : Ier juillet 1931 (emprunt 4% 1908) ; Ier octobre 1931 (emprunt 4 ½ % 1913) ; Ier septembre 1931 (emprunt 5 % 1926).

Modalités : Taux d'intérêts 4 %, coupons semestriels au 30 avril et 31 octobre. Emprunt remboursable le 30 avril 1949 ; remboursement anticipé facultatif à partir du 30 avril 1941.
Coupures de Fr. 500.— et Fr. 1000.— au porteur.
Cotation aux bourses de Lausanne et Genève.

Prix d'émission : 98 ¼ %
plus 0.60 % timbre fédéral sur les titres.

Les demandes de conversion, ainsi que les **souscriptions contre espèces** seront reçues **du 9 au 17 avril 1931 à midi.**

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de conversion et de souscription sont à disposition sur toutes les places de banques en Suisse.

LES GROUPES DE BANQUES CONTRACTANTS:

Banque Cantonale Vaudoise
Union des Banques Cantonales Suisses **Cartel de Banques Suisses**

Bregger, Zwimpfer & Cie
ci-devant Schmid, Baur & Cie
Fers et quincaillerie — FRIBOURG —

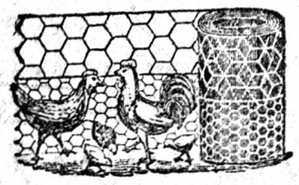

Grillage
à mailles hexagonales
à mailles diagonales
grillage « Helvétia »
ronces artificielles
fil de fer galvanisé
toiles métalliques

Machines agricoles et outils de jardinage
Prix modérés — Rabais par rouleaux entiers

JEUNE FILLE
connaissant les deux langues, demande place dans commerce.
S'adresser sous chiffres **P 40495 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande, pour tout de suite, une forte

jeune fille

pour ménage, à la campagne. Bons gages. 57083 X
S'adres. : **Mme Ed. Deshaillets, à Russin** (Genève).

CHEVAUX
pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Chevaline Centrale, Louve, 7, Lausanne. H. Verrey.
Téléph. Boucherie 29.259 433-10 Domicile 29.260

Jeune fille
sachant **bien faire la cuisine** et connaissant les travaux du ménage, **est demandée** chez **Mme Ed. Weissenbach, 7, rue Fries, Pérolles, Fribourg.** — Offres par écrit ou se présenter le matin. 11735

A louer, par soumissions,

ferme

pour la garde de 15 à 20 pièces de bétail, 2 pâturages. — Pour visiter s'adresser à **Mme PIERRE Marchand, Outremont,** p. Saint-Ursanne, à qui les soumissions par écrit doivent parvenir avant le 15 courant. 2616 P

AUTO
à vendre, jolie Torpédo Peugeot, 9 CV. 4 vitesses, 4 places, **Fr. 1800.** 51-4
S'adr. chez **Daler frères, 9, av. de la Gare.**
A la même adresse, à vendre une carrosserie Torpédo, avec capote, **Fr. 30.—.** Une carrosserie conduite intérieure, 5 pl., **Fr. 80.—.**

ON DEMANDE

A LOUER

à la campagne, pour l'été, appartement meublé de 4-5 chambres et cuisine.
Adresser offres sous chiffres **P 11764 F, à Publicitas, FRIBOURG.**

A LOUER
pour le 25 juillet, **logement** de 4 chambres, ch. de bains, chauffage central et jardin. 11390
S'adr. à **Fr. Missbach, No 211, 1er étage, rue de l'anc. Préfecture.**

A LOUER
à Villarimboud, une maison d'habitation, de deux chambres, cuisine, grange, écurie, jardin, verger et 2 poses de terre ou plus si on le désire. Entrée immédiatement ou à convenir. 11727
S'adr. à **Lucien Jonin, à Macconnens.**

A REMETTRE
pr le 25 juillet prochain, bel appartement de quatre grandes chamb., cuisine, ch. de bains, mansarde, 2 balcons.
S'adresser sous chiffres **P 11419 F, à Publicitas, Fribourg.**

« FIAT »
Faute d'emploi, à vendre, tout de suite, camion « Fiat », 2 tonnes, en parfait état. — Pour tous renseignements et visiter, s'adr. chez **M. J. Prince, Grand'rue, 38, Fribourg.** Téléphone 12-18. 165-9

VACHER
sérieux, **est demandé** tout de suite, pour troupeau de 22 têtes de bétail, dont 12 vaches. Forts gages assurés. — A la même adr., on vendrait 5 à 6000 kg. de belle paille de froment.
S'adr. chez **Ls Savary-Vonnez, à Payerne.** 11737

Domestique
On demande, tout de suite, un jeune homme, comme **domestique,** sach. traire ; bons gages et vie de famille.
S'adresser sous chiffres **P 11731 F, à Publicitas, Fribourg.**

On demande, pour entrer selon entente, un

jeune homme

connaissant les travaux de campagne. Occasion d'apprendre l'allemand.
S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11746 F.**

ON DEMANDE
un **jeune homme,** pour soigner quelques pièces de bétail, sachant traire et aider aux travaux des champs. Occasion d'apprendre l'allemand ; vie de famille et bons gages.
S'adres. à **Jos. Auderset, commerce de chevaux, à Cormondes.** 11734

ON DEMANDE

Jeune fille

de 15 à 17 ans, pour aider dans petit ménage sans enfant. Vie de famille. Entrée tout de suite ou date à convenir. Gages selon entente.
S'adr. sous **P 11768 F, à Publicitas, Fribourg.**

MEUNIER
exempt du service militaire, **demande place** dans moulin de commerce. Bons certificats. Date à convenir.
S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P 1815 B.**

A VENDRE
domaine de 5 poses, terrain de première qualité, maison d'habitat., grange, écurie, lumière, eau de fontaine ; bas prix. Entrée à volonté.
S'adresser sous chiffres **P 40494 F, à Publicitas, Fribourg.**

ON DEMANDE
un **aide** ou **apprenti fromager.** — S'adresser à **Magnin frères, laitiers, à Autigny.** 11733

A LOUER
pr le 25 juil., 3-4 chamb., cuisine, balcons et dépendances. Tout de suite : **un local.** 11740
S'adr. : **rue Grimoux, 8, 2me étage.**

Occasion
A vendre, à bas prix, potager (Sarina), de deux et trois trous, en bon état. 165-10 F
Mag. d'occasions Prince, Grand'rue, 38. Tél. 12-18.

A LOUER
deux logements de deux chambres et cuisine, école libre, **Courtepin.**
S'adr. à **M. Burgdorfer, président de l'école, Courtepin.** 11761 F

A VENDRE
quelques chars de bon **foin.** 11763 F
S'adr. à **Alexis Page, LOVENS.**

Société d'Imprimerie suisse catholique

Messieurs les actionnaires de la Société d'imprimerie suisse catholique sont invités à présenter leurs titres au bureau de la Société, Boulevard de Pérolles, 38, à Fribourg, jusqu'au 31 mai 1931, en vue de l'échange contre de nouveaux titres. Les anciens titres seront annulés.

Fribourg, le 9 avril 1931.

L'Administration.

Nous payons
Fr. 100.-
pour votre vieux vélo
si vous achetez une bicyclette
Jurassia

Eichenberger Frères S. A.
Place de la nouvelle gare, FRIBOURG

Société anonyme des Bains de la Motta

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le **vendredi 17 avril 1931, à 18 heures, à Fribourg, grande salle du Palais de Justice.**

Tractandum :

Modification aux statuts.

Pour prendre part à la séance, Messieurs les actionnaires devront présenter leurs titres au Secrétariat de la société, Maison de Ville, No 11, où les cartes d'admission à l'assemblée leur seront délivrées, **jusqu'au 17 avril, à midi.**

Fribourg, le 7 avril 1931. 11747 F

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Société anonyme des Bains de la Motta

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **vendredi 17 avril 1931, à 18 heures ¼, à Fribourg, grande salle du Palais de Justice.**

Tractanda :

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1930.
2. Comptes de 1930, rapport des contrôleurs.
3. Répartition du bénéfice de l'exercice 1930.
4. Nomination d'un membre du Conseil d'administration.
5. Nomination des contrôleurs pour 1931.
6. Divers.

Les comptes et le bilan, le rapport des contrôleurs sont à la disposition de Messieurs les actionnaires, dès le 9 avril 1931, au Secrétariat de la société, Maison de Ville, No 11, où les cartes d'admission à l'assemblée générale seront délivrées sur justification de propriété d'action, jusqu'au 17 avril 1931, à midi. Il ne sera pas délivré de carte à l'entrée de la salle.

En cas d'adoption par l'assemblée générale des propositions du Conseil d'administration, le dividende sera payable dès le lendemain de l'assemblée générale contre présentation du coupon No 3, auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg.

Fribourg, le 23 mars 1931.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pour 3 fr. 75

nous vous adresserons notre anneau à cacheter réclame, véritable goldfilled, très élégant, superbement ciselé, avec monogramme moderne, 2 lettres, gravé à la main, gar. 5 ans. Des milliers de personnes se déclarent enchantées de notre bague. N'hésitez donc pas à commander la vôtre, vous en serez ravi. Envoyez-nous une bande de papier pour la grandeur, ainsi que Fr. 3.75 en timbres-poste ou par compte de chèque IV B 849. Envoi contre remboursement, 35 c. de plus. Demandez notre catalogue illustré de 32 pages. Seul dépôt pr la Suisse, **von Arb-Mauderli, A. L, Olten,** Käppelistrasse 11.

PALMINA

la graisse beurrée idéale pour

frire, cuire, rôtir

CAPITOLE SONORE Téléph. 1300
Jusqu'à dimanche soir :
Au Mont-Blanc, ciel étoilé
Le plus formidable film de montagne tourné à ce jour
100 % parlé en français
Aujourd'hui, à 15 h., matinée pour les enfants
Même programme. Entrée : **moitié prix.**

LE BAIN A LA CUISINE

réalisé grâce à notre installation transportable, comprenant : baignoire, chauffe-bains à gaz et appareil de vidange automatique. Se place instantanément dans n'importe quelle cuisine, sans aucune transformation, n'encombre jamais. Consommation minime, un bain revient à 20 cent. Prix total : **Fr. 87.—.** Demandez prospectus illustré à **Fabr. Machina, Peseux** (Neuchâtel).

RUE DES JORDILS — Boulevard de Pérolles
Appartements modernes
de 3 chambres
avec loggia et balcons, chauffage central, eau chaude, chambre de bains avec lavabos, cave, réduit, buanderie et séchoir chauffé. 11584
Prix Fr. 1500.—, tout compris
S'adresser à **Henri Spicher, Bd. Pérolles, 19.**

Vente de bois
La commune de Courtaman exposera aux enchères publiques, **samedi le 11 avril, à 13 h., au bois des Rappes :** 40 m³ de billons et bois de charpente (la plupart de la daille), 30 tas de rondins, 30 tas de branches, 3 tas de lattes, 7 moules. 11762

Location de domaine
Pour cause de décès, **Mme veuve Marie Clément-Borne,** met en location, par voie de soumission, son domaine, de la contenance de **18 poses,** situé près de la laiterie.
Entrée en jouissance tout de suite. 11788
Adresser les soumissions jusqu'au **samedi 18 courant, à 6 heures du soir.**
S'adresser à **M. Clément-Borne, à Ependes.**

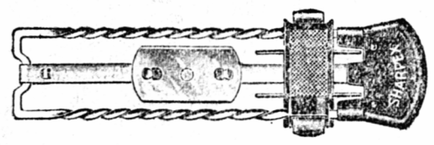

Repassez vos lames de rasoir avec le repasseur idéal
SHARPEX
Prix : 3.50, contre remb ours.
Lames en acier suédois de première qualité, Fr. 1.50 les 10 pièces.
E. AVIOLAT, rue du Nord, 13, Pully-Lausanne.

Vente de bois d'œuvres et de feu
La commune de Villars-sur-Glâne vendra aux enchères publiques, **mercredi 15 avril, à 9 h.,** dans la forêt de Belle-Croix : 30 billons, 30 de charp., 15 moules de sapin, 10 tas de branches.
Rendez-vous des miseurs à l'entrée de la forêt, derrière le château de la famille de Boccard. 11760

Œufs à couver
perdrix italiennes, Fr. 4.— les 15. 11728
S'adr. à **Alfred Messer, à Corjolens-s.-Rosé,** tél. No 7.

PIANO - TABLEAU
Magnifique piano-phonola, état neuf, occasion exceptionnelle, à vendre ou à échanger, contre tableau ou belle collection timbres.
Ecrire sous chiffres **K 4685 L. à Publicitas, LAUSANNE.**

LINOLÉUM
en tous genres, de toutes provenances, posé par spécialistes.
NIVELLEMENT — RÉPARATIONS
CONGOLÉUM
Agent régional : Marcel CHIFFELLE, avenue des Alpes, 26 — FRIBOURG

Confections pour dames
Magnifique assortiment en
manteaux, robes, costumes, blouses, etc.
Tissus en tous genres. — Prix modérés.
J. MONNEY, 29, avenue de la gare, Fribourg.

Vente aux enchères publiques
Mercredi 15 avril 1931, dès 1 h. ½, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à **Prez-vers-Noréaz :** 9 vaches portantes et prêtes au veau, extra laitières, 2 génisses de 2 ans, 1 taureau de 1 an ½, 2 génisses de 10 mois, 6 veaux de 6 mois.
L'exposant : 11719 F
François Joye, Prez-vers-Noréaz.

Domaine à vendre
Aux environs de Fribourg, à vendre un **beau domaine de 53 poses,** dont une en forêt, grand verger. Eau intarissable, force et lumière électriques, avec batteuse. Peu d'impôts dans la commune. Conditions favorables de payement.
S'adresser par **écrit** sous chiffres **P 11759 F, à Publicitas, Fribourg.**

Cyclistes ! Motocyclistes !
Pour vos réparations et fournitures, adressez-vous en toute confiance à
GOBET Frères
PREZ-VERS-NOREAZ
Service prompt et soigné —:— Prix modérés

Pinte de l'Union, Farvagny-le-Grand
Dimanche 12 avril
Cassée
Invitation cordiale **Le tenancier.**

Commerce de cuirs et articles d'usines
demande jeune homme, sérieux et actif, comme
VOYAGEUR
Connaissance de la partie rigoureusement exigée. 1827 B
Faire offres, avec photo et *curriculum vitae,* sous **case postale, 32, BULLE.**

Vente aux enchères publiques
Mercredi 22 avril 1931, à 9 heures, les hoirs de feu **Auguste Bongard, à Sâles (Sarine),** exposeront aux enchères publiques : 2 chevaux, 9 vaches, 4 génisses, 3 veaux de l'année, porcs, foin, ainsi que tout le chédail servant à l'exploitation agricole.
La mise du bétail aura lieu à partir de **13 heures ½.** 11767
Pour les exposants : **P. Schorderet, greffier.**

A LOUER
CAFÉ - RESTAURANT, avec grande salle
les CHARMETTES - Fribourg
S'adresser : **L. Baudère, 7, avenue de Pérolles, Fribourg.**
Téléphone 4.38.